



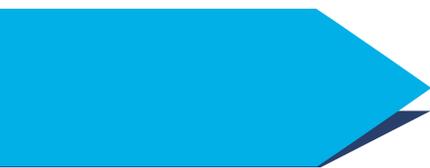
LANGAGE & INTÉGRATION

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

📍 8 avenue Montaigne
Maille Nord II
93160 NOISY LE GRAND
☎ 01.42.81.28.82
✉ contact@asso-li.fr



www.langageetintegration.fr



SOMMAIRE

L'ASSOCIATION	04
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES TROUBLES, DES FONCTIONS AUDITIVES ET DES TROUBLES SPÉCIFIQUES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES	05
1/ La surdit�	06
2/ Les troubles sp�cifiques du langage et des apprentissages (TSLA)	08
LE PROJET ASSOCIATIF	09
1/ Concr�tiser la strat�gie associative	10
2/ Viser l'excellence	10
3/ Dynamiser le management des �quipes	11
4/ Trajectoire strat�gique et op�rationnelle	11
NOS �TABLISSEMENTS ET SERVICES	12
CELEM	13
1/ Pr�sentation de l'�tablissement	13
2/ Pr�sentation de l'uee	15
CSL ALBERT CAMUS	17
1/ Pr�sentation de l'�tablissement	17
2/ Les chiffres cl�s	18
3/ Les faits marquants 2021	19
ANNEXE : La m�thode verbo-tonale	21
IDA GATINOT	22
1/ Pr�sentation de l'�tablissement	22
2/ Les chiffres cl�s	23
ANNEXE : Le bilinguisme � l'IDA Gatinot	24
CRESN	25
1/ Pr�sentation de l'�tablissement	25
2/ Les faits marquants 2021	26
ANNEXE : La m�thode des JETONS	27
SESSAD CR�TEIL	28
1/ Pr�sentation de l'�tablissement	28
2/ Les faits marquants 2021	29
3/ Les groupes et ateliers mis en place	31
SESSAD MELUN	33
1/ Pr�sentation de l'�tablissement	33
2/ Les chiffres cl�s	33
3/ Le projet SMALA	35
CENTRE RABELAIS	36
1/ Pr�sentation de l'�tablissement	36
2/ Les faits marquants 2021	37



Edito

2021 a été notre deuxième année de fonctionnement affectée par la COVID. L'activité des établissements a pu se maintenir grâce à l'engagement des équipes. L'année a été marquée par l'écriture et le lancement du projet associatif et la mutualisation des fonctions support au sein du siège. Langage et Intégration est désormais mieux organisée pour renforcer son action en faveur de l'inclusion des enfants souffrant de surdité et de troubles sévères du langage.

En 2021, l'Association Langage & Intégration a accompagné 665 enfants et jeunes, 397 dans le cadre de SESSAD où la scolarité est assurée par des structures de l'Education Nationale et 268 en IDA où l'Association gère directement la scolarisation dans le cadre d'unités d'enseignement. La mobilisation des équipes a permis d'assurer l'activité, malgré les difficultés résultant de la présence du COVID-19. Les enfants sourds sont très pénalisés par le port du masque, même avec les masques inclusifs.

A la demande du conseil d'administration, toutes les équipes ont réécrit entièrement le DUERP. Cela a permis de porter des améliorations sur les postes de travail et d'améliorer la vigilance des équipes face aux risques professionnels.

En matière de formation professionnelle, un pas important a été réalisé, avec l'obtention de la certification QUALIOP pour notre centre Surdipôle, dont la gamme de formation à destination des professionnels de la surdité va pouvoir être élargie.

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois. Il a décidé de terminer l'écriture du projet associatif avant de recruter un Directeur Général afin de lui proposer une feuille de route répondant aux besoins.

Le 18 Octobre, avec une grande tristesse nous avons appris le décès de notre ami et secrétaire Général Gilles ROUYER. En plus de son mandat de secrétaire général, Gilles accompagnait particulièrement le CRESN, notre établissement de Noisy Le Grand.

Le bureau s'est réuni 9 fois en essayant de maintenir le rythme mensuel pour gérer les affaires courantes des établissements en l'absence d'un DG.

Au plan financier, l'Association a bouclé son année avec un léger excédent. Sa solidité financière a été confirmée par l'audit demandé en cours d'année au cabinet KPMG. Cette situation permet à l'Association de solder les défauts passés des constructions de nos deux établissements de Noisy Le Grand et de Paris et de nous engager, avec l'appui financier de l'ARS, dans le projet d'investissement au sein de l'école de Montgeron.

Le conseil d'administration a mené à terme la restructuration des fonctions support mutualisées au siège. Cette action a entraîné l'écriture d'un avenant à l'accord cadre permettant d'harmoniser les conditions de travail dans tous les établissements. Cet accord a été signé avec les syndicats le 12 novembre 2021.

L'année s'est achevée par le recrutement d'un directeur général entré en fonction en janvier 2022.

Ce recrutement, et les réorganisations conduites en 2021, vont nous permettre d'accentuer nos efforts en faveur de l'inclusion des enfants sourds ou souffrant de troubles sévères du langage. Cette priorité va guider notre stratégie, tant en ce qui concerne les développements futurs que la gestion des établissements actuels.

Au sein de nos sept établissements, la scolarité est assurée soit dans des classes de l'Education Nationale soit avec des enseignants détachés, dans cinq établissements. En revanche, 95 enfants pris en charge dans l'établissement de Paris et de Seine-Saint-Denis n'ont pas encore accès aux services de l'Education Nationale.

Notre priorité, rappelée dans le projet associatif, est que demain 100 % des enfants sourds ou souffrant de troubles du langage et des apprentissages puissent être inclus dans l'école, le premier maillon de leur insertion dans la société. Je fais totale confiance à nos équipes et notre nouveau comité de direction pour y parvenir.

Brigitte de PERTHUIS
Présidente

L'Association

► UNE HISTOIRE

Créé en 1970 par des parents d'enfants déficients auditifs, le Comité APAJH «Langage & Intégration» a rapidement développé son empreinte dans le secteur :

- D'une part en créant plusieurs structures ;
- D'autre part, en reprenant la gestion d'établissements.

Tous les établissements et services de Langage et Intégration accueillent des enfants qui présentent une surdité spécifique, profonde ou moyenne avec ou sans troubles associés. Dans certains départements, l'Association accueille des enfants et jeunes diagnostiqués avec des Troubles spécifiques Sévères du langage et des Apprentissages.

Ces enfants et jeunes peuvent bénéficier de prestations à visée pédagogique au sein de nos établissements dans le cadre d'une « Unité d'Enseignement ou poursuivre leur scolarisation dans les écoles, collèges et lycées de l'Education Nationale en classe ordinaire ou en unité spécialisée (ULIS).

Quelle que soit leur scolarisation, tous ces enfants sont accompagnés par des professionnels spécialisés du secteur médical, paramédical et éducatif selon les besoins en compensation identifiés et évalués par l'équipe pluridisciplinaire.

Les prises en charge peuvent être individuelles ou en petits groupes selon les modalités définies dans les Projets Personnalisés d'Accompagnement avec les familles et les jeunes. Ils visent la maîtrise de la Langue Française parlée et écrite en privilégiant l'oralisation et en associant la LSF, en tenant compte de :

- L'intégration du choix des parents concernant le mode de communication souhaité avec leurs enfants ;
- L'intégration du mode de communication préférentiel de l'enfant tel qu'il le manifeste au cours de son développement.

Cela met en jeu différentes approches telles que la méthode verbotonale, des techniques complémentaires de démutisation d'oralisation - éventuellement augmentées par des soutiens tels que le LfPC et/ou le français ponctué de signes. L'objectif de l'inclusion doit-être poursuivi sans aucun refus des aides possibles à la communication.

► LES MISSIONS

Nos missions se déclinent conformément à l'autorisation de fonctionnement délivrée par les autorités de contrôle et de tarification et telles que déclinées dans le cadre de différents textes réglementaires.

Dans ce cadre, « Langage et Intégration » réaffirme ses engagements et ses exigences en matière d'accompagnement des enfants et des jeunes déficients auditifs ou qui présentent un Trouble spécifique du Langage et des Apprentissages :

- ▶ **Accueillir sans discrimination** tous les enfants et les jeunes orientés par la CDAPH qui répondent à nos agréments ;
- ▶ **Les accompagner au plus près de leurs besoins** avec des professionnels diplômés et reconnus ;
- ▶ **Renforcer l'accompagnement** et le soutien individualisé à l'éducation familiale ;
- ▶ **Construire avec les enfants, les jeunes et leurs familles** un projet d'accompagnement éducatif, thérapeutique et scolaire ;
- ▶ **Favoriser l'inclusion sociale et scolaire** de l'enfant, adolescent et adulte déficient auditif ou présentant un Trouble Sévère du Langage notamment en restant en lien avec les lieux de vie, de scolarisation et de loisirs afin de développer l'insertion en milieu ordinaire dans tous les registres de la vie des personnes ;
- ▶ **Privilégier la scolarisation** en interne dès lors que l'inclusion pourrait constituer un facteur de maltraitance dès lors que l'intensité des besoins en compensation le justifie ;
- ▶ **Développer la communication** de l'enfant sourd et/ou porteur de troubles du langage en proposant un projet global de communication qui repose sur un maillage linguistique thérapeutique, éducatif ;
- ▶ **Poursuivre le développement des méthodes et techniques** qui favorisent l'accès à la communication orale et écrite chaque fois que cela est possible avec, entre autres, le recours à la méthode verbotonale qui a fait ses preuves dès la création de l'Association et tous les outils qui sont à notre disposition.

Tous les moyens de communication accessibles à l'enfant et à la famille sont proposés.



**Présentation
générale
des troubles
des fonctions
auditives et des
troubles spécifiques
du langage et
des apprentissages**

1/ La Surdit 

La d ficiency auditive ou hypoacousie est d finie par une diminution partielle ou totale de la capacit    entendre les sons, mais aussi par une modification de leur perception.

C'est la d ficiency sensorielle la plus fr quente.

La grande majorit  des surdit s est due   un dysfonctionnement au niveau de l'oreille. Il existe aussi de rares cas de surdit s centrales impliquant le nerf auditif ou le cerveau. Les cons quences de la surdit  varient en fonction du degr  de surdit , de l' ge d'apparition, des possibilit s d'appareillage, de la prise en charge.

Les Chiffres



500

MILLIONS

de malentendants
dans le monde

6

MILLIONS

de malentendants
en France

7^E



cause mondiale
d'invalidit 
au quotidien



Surdit s g n tiques et surdit s acquises

Une surdit  peut  tre d'origine g n tique ou acquise au cours de la vie   cause d'un traumatisme, une infection, une intoxication, du vieillissement. Elle peut aussi  tre acquise en raison d'une pr disposition g n tique, avec des cons quences plus ou moins importantes sur l'audition face   un traumatisme ou une infection.

75%

des surdit s
ont une cause
g n tique

75%



25%

des surdit s sont acquises
pendant la grossesse ou apr s
la naissance

25%



L'appareillage auditif

Le but de l'appareillage auditif consiste à amplifier le message vocal de telle sorte que la communication orale soit facilitée.

- **Prothèse auditive conventionnelle par voie aérienne :**

La prothèse amplifie les sons et traite les informations acoustiques par voie aérienne (voie naturelle) ;

- **L'appareillage par voie osseuse :** amplification acoustique transmise par l'os à la cochlée.

L'implant cochléaire

Le principe de l'implant cochléaire est de transformer les signaux analogiques, enregistrés par un micro, en signaux numériques qui stimulent directement les fibres du nerf auditif par l'intermédiaire d'électrodes insérées dans la rampe tympanique de la cochlée.

Les limites des prothèses auditives et des implants cochléaires

Aucun de ces dispositifs de réhabilitation auditive n'est une réparation rétablissant une audition normale : il n'y a pas de « transformation » d'un enfant sourd en enfant entendant. La perception des sons est imparfaite, que ce soit avec les prothèses numériques ou avec l'implant cochléaire :

- Pour les prothèses, la difficulté principale est la restitution des fréquences aiguës ;
- Pour l'implant comme pour la prothèse, les difficultés sont plus importantes dans des situations ; particulières comme le téléphone, les discussions de groupe, la musique...

Quels sont les moyens de communication ?

Les personnes sourdes et malentendantes choisissent un mode de communication en fonction de leur situation et de leur histoire personnelle. Une même personne peut communiquer différemment au cours de sa vie ou selon le contexte (famille, travail, amis, etc.).

Les personnes sourdes et malentendantes disposent de la langue française orale (audition, lecture labiale, LfPC) et/ ou de la langue des signes française.

LA LECTURE LABIALE

Les personnes sourdes et malentendantes, même appareillées ou implantées, reçoivent la parole de manière incomplète ou déformée.

La lecture labiale est une technique utilisée pour reconnaître les mots de manière visuelle, en fonction de la forme prise par les lèvres. Elle est un complément important de l'audition et permet d'améliorer significativement la perception du langage, les sons ayant une traduction visuelle : les images labiales. Les entendants l'utilisent aussi de manière automatique et inconsciente, notamment dans un contexte bruyant (restaurant, transports en commun, etc).

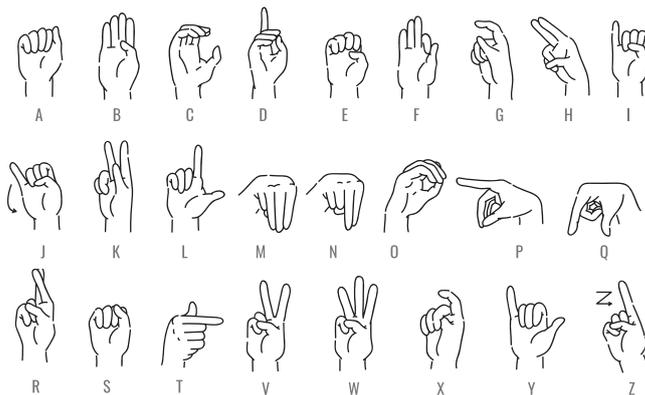
LA LANGUE FRANÇAISE PARLÉE COMPLÉTÉE (LfPC)

L'utilisation de l'outil LfPC peut se décliner :

- soit dans le cadre de la communication assurant ainsi la réception et la compréhension des messages oraux par le jeune sourd ;
- soit dans le cadre de pratiques pédagogiques comme aide à la réception/compréhension et à la production de la parole.

Dans tous les cas, la Langue française Parlée Complétée – LfPC – est un soutien efficace et indispensable à la maîtrise de l'écrit par le jeune sourd en compréhension et en expression.

LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE



2/ Les troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA)

Les troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA) appelés communément "troubles dys" sont des troubles d'origine neurodéveloppementale qui regroupent les troubles spécifiques du langage, des praxies, de l'attention et des apprentissages.



Ils ont des répercussions sur la vie quotidienne des enfants, sur leurs apprentissages scolaires mais aussi plus tard sur la vie sociale et professionnelle. Ces conséquences peuvent être prévenues ou atténuées par une prise en charge précoce et adaptée.

Les TSLA



LANGAGE

LA DYSLEXIE
LA DYSPHASIE
LA DYSORTHOGRAPHIE



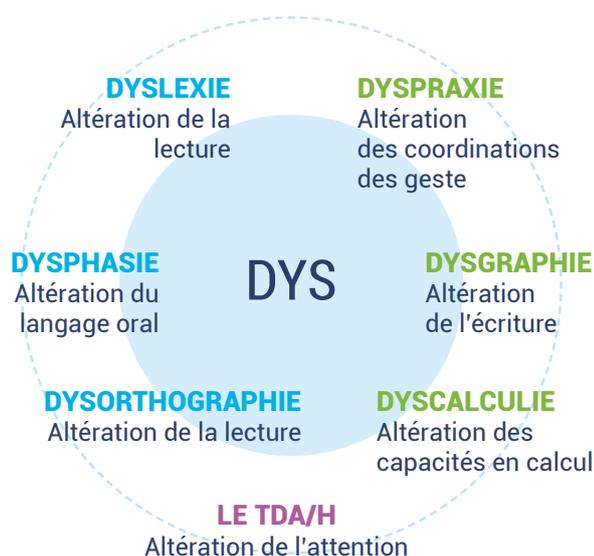
PRAXIES

LA DYSPRAXIE
LA DYSGRAPHIE
LA DYSCALCULIE



L'ATTENTION

LE TDAH



Une grande fatigabilité est commune à l'ensemble des troubles «DYS» notamment du fait de la difficulté à automatiser certains apprentissages (difficultés pour automatiser la lecture chez l'enfant dyslexique par exemple). Il est primordial d'en avoir conscience pour aider ces élèves !

OBSERVATIONS

Les troubles du développement des fonctions langagières et motrices (**dysphasie** et **dyspraxie**) peuvent être observés à partir de 5 ans par l'entourage, des professionnels de l'éducation ou du soin.

Les troubles des apprentissages scolaires **dyslexie**, **dysorthographe**, **dyscalculie**, **dysgraphie**, **TDAH**, peuvent être observés vers 6-8 ans par l'entourage, des professionnels de l'éducation ou du soin.

➔ Alors que les habiletés motrices se développent harmonieusement, l'enfant peine massivement à structurer son langage.

➔ L'enfant développe les acquisitions langagières attendues, mais il présente un retard significatif et croissant dans l'automatisation de certains gestes du quotidien. Ils sont donc repérables lors de l'exécution de routines motrices comme s'habiller, utiliser des ciseaux, couper sa viande, faire du vélo...

➔ Malgré un développement intellectuel global conforme à son âge et une scolarité suivie dans des conditions satisfaisantes, l'enfant n'automatise pas la lecture, l'orthographe ou l'écriture.

DIAGNOSTIC



Le Projet **Associatif**

Les Axes Stratégiques

Pour les 5 prochaines années, notre stratégie se déclinera en **3** axes



CONCRÉTISER LA STRATÉGIE ASSOCIATIVE

« Rendre lisible la mobilisation des instances associatives et les mettre au service de nos exigences pour les 5 ans à venir »



VISER L'EXCELLENCE

« Démontrer la puissance des engagements associatifs dans tous les domaines qu'ils couvrent »



DYNAMISER LE MANAGEMENT DES ÉQUIPES

« Créer du lien, fédérer les équipes, renforcer les énergies, favoriser la transmission, capitaliser les savoirs »

1/ CONCRÉTISER LA STRATÉGIE ASSOCIATIVE

Langage & Intégration s'est engagée dans un processus de structuration de son pilotage notamment avec la création d'un siège doté d'un plateau technique spécifique, de locaux dédiés et d'une organisation des fonctions supports avec mutualisation des ressources et ce, afin d'optimiser les financements.

L'Association souhaite poursuivre la dynamique engagée depuis 2018, achever l'architecture associative en consolidant le fonctionnement de ses instances et en pérennisant ses ressources financières.

LES ENJEUX

- Clarifier les délégations des administrateurs et des directeurs pour un contrôle et un pilotage régulier des ESMS ;
- Disposer d'une gouvernance et une gestion des ressources internes efficaces en appui aux établissements ;
- Faciliter la réponse aux enjeux et contraintes diverses : CPOM, dotations allouées pérennes ...

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- ➔ Préciser notre organisation et étoffer les instances de pilotage ;
- ➔ Assurer la traçabilité de nos actions en complétant nos documents supports ;
- ➔ Eriger l'innovation en tant qu'axe structurant de l'évolution associative ;
- ➔ Réfléchir à la diversification des sources de financements ;
- ➔ Rester attentif aux opportunités pour réaliser un rapprochement associatif ;
- ➔ Adapter le site internet actuel ;
- ➔ Réfléchir à une visibilité sur les réseaux sociaux ;
- ➔ Développer de nouveaux modes de communication écrite ;
- ➔ Renforcer notre participation aux événements nationaux ou locaux.

2/ VISER L'EXCELLENCE

La représentativité et la reconnaissance de Langage & Intégration dans le secteur de la surdité s'appuie sur le nombre significatif d'enfants accompagnés au plus près de leurs besoins ce qui implique de sans cesse réinterroger l'organisation et le fonctionnement de la prise en charge,

- **Dans le cadre associatif** : L'Association estime que la qualité et l'efficacité sont prioritaires et doivent se décliner de manière lisible et explicite au sein de chaque structure.
- **Dans le cadre institutionnel** : A cet égard, l'analyse du positionnement de chaque établissement et service laisse apparaître des écarts qui relèvent de l'identité de l'établissement, de sa situation géographique ou encore des offres de prestations à faire évoluer.

LES ENJEUX

- Assurer une conformité réglementaire pérenne des dispositifs en place ;
- Renforcer l'efficacité des accompagnements dans une cohérence de parcours de vie personnel et professionnel ;
- Anticiper les besoins en matière d'évolution de l'offre de prestations et adapter les ressources nécessaires.

ÉTABLISSEMENTS/PUBLICS CONCERNÉS

Tous les établissements et services – tous les publics (Déficients auditifs – TSLA – TSA).

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

- Veiller au déploiement du Projet Linguistique des enfants
- Assister la mise en oeuvre des dispositifs évaluatifs de la compensation
- Impliquer les directeurs dans le suivi des dispositifs évaluatifs de la qualité et de l'efficience
- Renforcer et pérenniser la conformité des dispositifs en place
- Veiller au respect des obligations réglementaires et des principes qui président aux admissions
- Clarifier la procédure d'admission à l'échelle de l'ESMS en coordination avec les instances associatives
- Veiller à l'adaptation des prestations offertes aux besoins exprimés sur le territoire
- Intervenir en appui dans la structuration des modes d'organisation et de fonctionnement afin d'optimiser l'inclusion des enfants et des jeunes
- Renforcer l'implication et participation des usagers dans la vie associative
- Etudier les modalités d'intervention visant à élargir les missions initiales
- Adapter l'architecture aux besoins d'accompagnement des enfants nationaux ou locaux

3/ DYNAMISER LE MANAGEMENT DES ÉQUIPES

Langage & Intégration a déjà engagé des actions fortes auprès des personnels avec notamment une rencontre annuelle de l'ensemble des équipes, des rencontres régulières des chefs de services ou encore des médecins, un Comité de Direction à fréquence mensuelle.

Ces actions permettent de créer du lien entre les professionnels des différents établissements qui pour la plupart, ne se connaissaient pas, de fédérer les institutions, les ressources humaines entre elles et les énergies pour favoriser la transmission et la capitalisation des savoirs.

LES ENJEUX

- Promouvoir un management responsabilisant ;
- Encadrer les modalités d'exercice des missions ;
- Poser un cadre managérial susceptible d'évoluer progressivement ;
- Clarifier les engagements et les principes de la politique de Ressources Humaines ;
- Favoriser la cohésion des équipes et des directions entre elles et avec l'Association ;
- Développer la participation et l'implication des personnels dans la vie associative.

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

- Structurer et rendre lisible une gestion exigeante des Ressources Humaines à l'échelle des « Directions d'ESMS » ;
- Structurer la politique de recrutements ;
- Structurer une démarche de gestion prospective des ressources humaines à l'échelle des équipes ;
- Mettre en place une démarche GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences) ;
- Structurer le Plan de formation des personnels ;
- Entretenir une dynamique de communication en interne ;
- Renforcer les modes de communication alternative et augmentée ;
- Entretenir un dialogue social fluide, de proximité et responsabilisant des membres du CSE.

4/ TRAJECTOIRE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE

2021

Renforcer les instances de pilotage associatif
Accompagner la mise en place de moyens structurants visant l'atteinte des objectifs de conformité, de qualité et de performance
Engager toutes les actions destinées à dynamiser le management des équipes

2023

Renforcer l'implication et la participation des usagers dans la vie associative
Avoir finalisé les mutualisations visant à étoffer les services supports

2025

Promouvoir des modalités d'intervention visant à enrichir les missions initiales
Avoir adapté l'architecture aux besoins de l'accompagnement

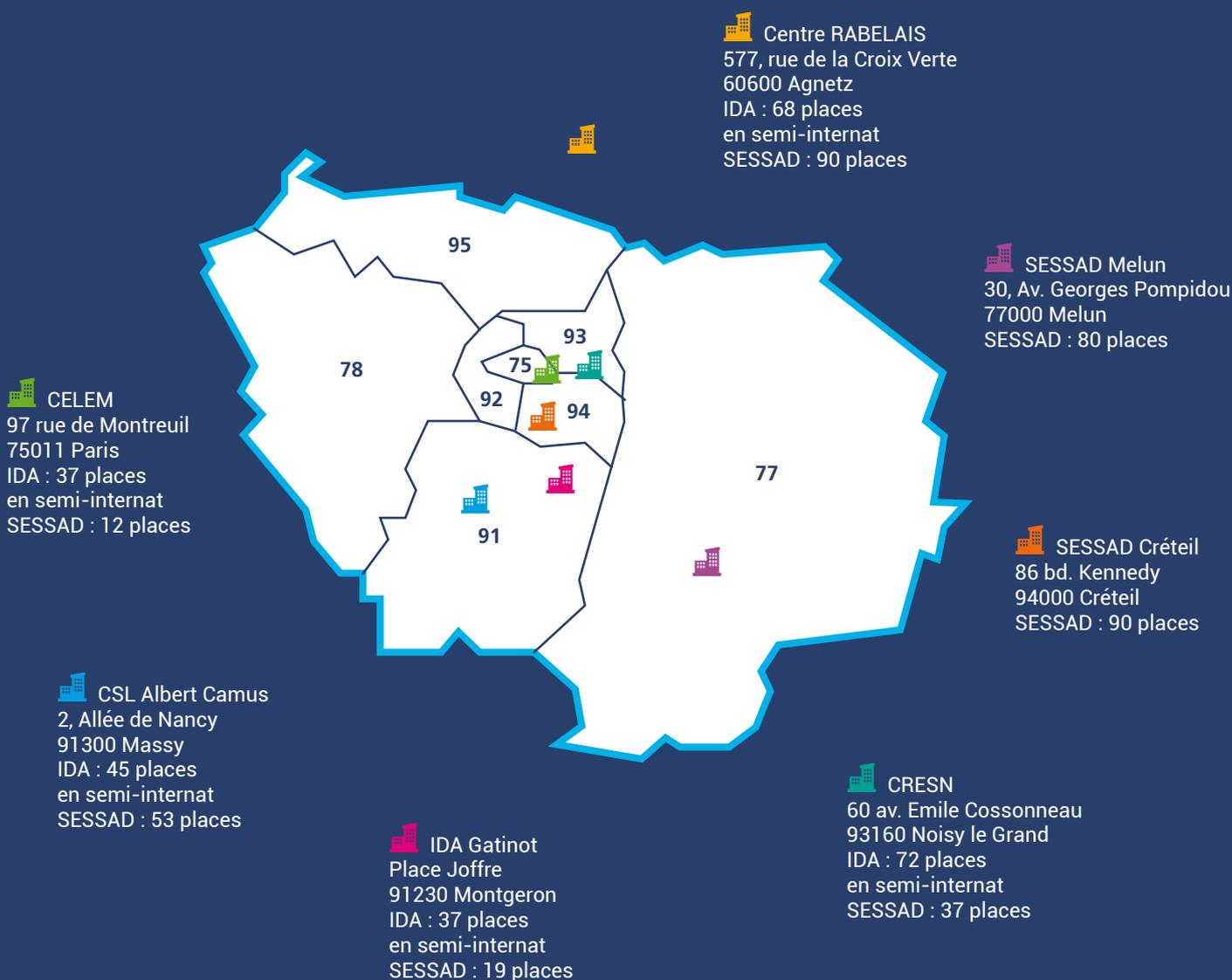
2022

Élargir la visibilité de l'Association et des établissements
Évaluer toutes les actions relatives à la communication interne et externe y compris en termes de dialogue social

2024

Enrichir la stratégie associative autour des thématiques de l'innovation et de la diversification des sources de financement
Avoir finalisé l'adaptation du Système d'Information « Siège » et « ESMS »

Nos établissements et services



6 ÉTABLISSEMENTS dont 5 sites en Ile de France et 1 en Haut de France

➔ 641 places dont 482 IDF et 159 HDF

4 IDA - Instituts d'Education Sensoriel

➔ 259 places

6 SESSAD - Services d'Education Spécialisés et de Soins à domicile

➔ 382 places

Participation au Réseau Francilien Surdit  avec signature d'une Charte visant   renforcer la repr sentation du secteur « surdit  » notamment aupr s des instances de tarification.

1/ PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le CELEM est constitué d'un établissement (IDA) et d'un service (SESSAD) spécialisés.

Il scolarise ou accompagne des enfants sourds ou malentendants de 3 à 20 ans habitant Paris ou la petite couronne (92 – 93). Sa capacité d'accueil totale est de 49 places.

Il est géré par l'association Langage et Intégration (affiliée à l'APAJH). Il est agréé par la délégation départementale de Paris de l'Agence Régionale de Santé Ile de France et conventionné par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

1.1/ IDA

➔ **Public accueilli** : 41 enfants de 3 à 12-13 ans présentant une surdité moyenne / sévère à profonde.

➔ **Missions de l'IDA** :

- Scolarisation en petit groupe avec pédagogie adaptée faisant référence aux instructions officielles de l'Education Nationale ;
- L'enseignement est dispensé en français oral et écrit et en langue des signes dans le respect du projet linguistique bilingue ;
- Prises en charge orthophoniques, en psychomotricité, en ergothérapie ;
- Dans le respect du Projet Individualisé d'Accompagnement ;
- Suivi pluridisciplinaire ;
- Accompagnement familial.

➔ **File active en 2021** :

- 41 enfants accueillis au 31.12.2021 ;
- 6 admissions et 4 sorties au 31.12.2021 ;

➔ **Cartographie 2021 : répartition IDA sur paris et région parisienne**

PARIS



**École de l'Arbre
Sec (75001)**

75010 : 1
75013 : 1
75017 : 1
75020 : 1
93600 : 1

**CELEM
(75011)**

75010 : 2 75017 : 2
75012 : 2 75018 : 2
75013 : 2 75019 : 3
75014 : 1 75020 : 4
75015 : 1

SEINE SAINT-DENIS

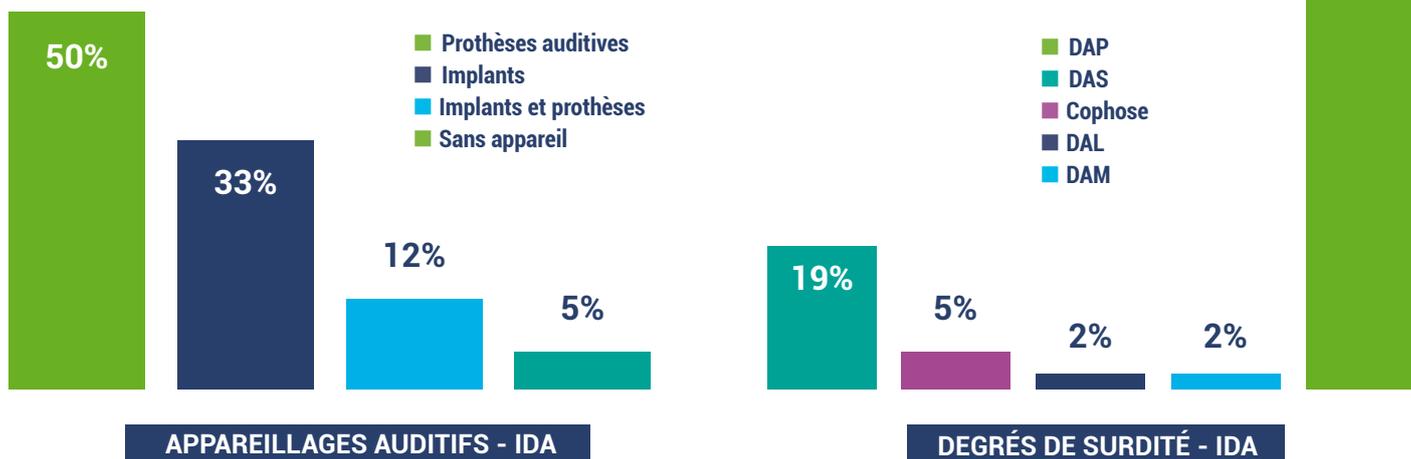


Montreuil : 2
Noisy le Sec : 2
Bondy : 1
Le Blanc Mesnil : 1

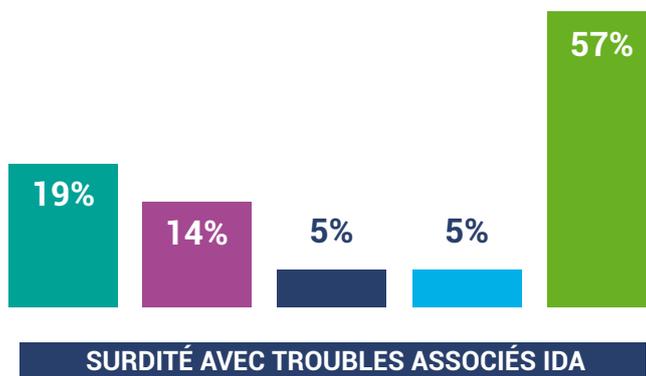
Bagnole : 1
Saint-Denis : 1
Romainville : 2
Stains : 1

Les Lilas : 1
Dugny : 1
Pantin : 1
Aulnay sous Bois : 3

➔ Déficiences auditives / Appareillage et troubles associés



- Sans
- Troubles linguistiques
- Pathologies diverses
- Visuels
- Troubles de la relation



1.2/ SESSAD

➔ Public accueilli :

17 jeunes de 5 à 17 ans présentant une surdité moyenne à profonde scolarisés en école maternelle, élémentaire, ULIS TFA élémentaire et collège, collège, lycée.

➔ Missions du SESSAD :

- Accompagnement du jeune dans sa scolarité ;
- Prises en charge orthophoniques, en psychomotricité, en ergothérapie ;
- Soutien pédagogique, éducatif ;
- Dans le respect du Projet Individualisé d'Accompagnement ;
- Suivi pluridisciplinaire ;
- Accompagnement familial.

➔ File active en 2021 :

- 17 jeunes accueillis au 31.12.2021;
- 1 admission et 3 sorties au 31.12.2021.

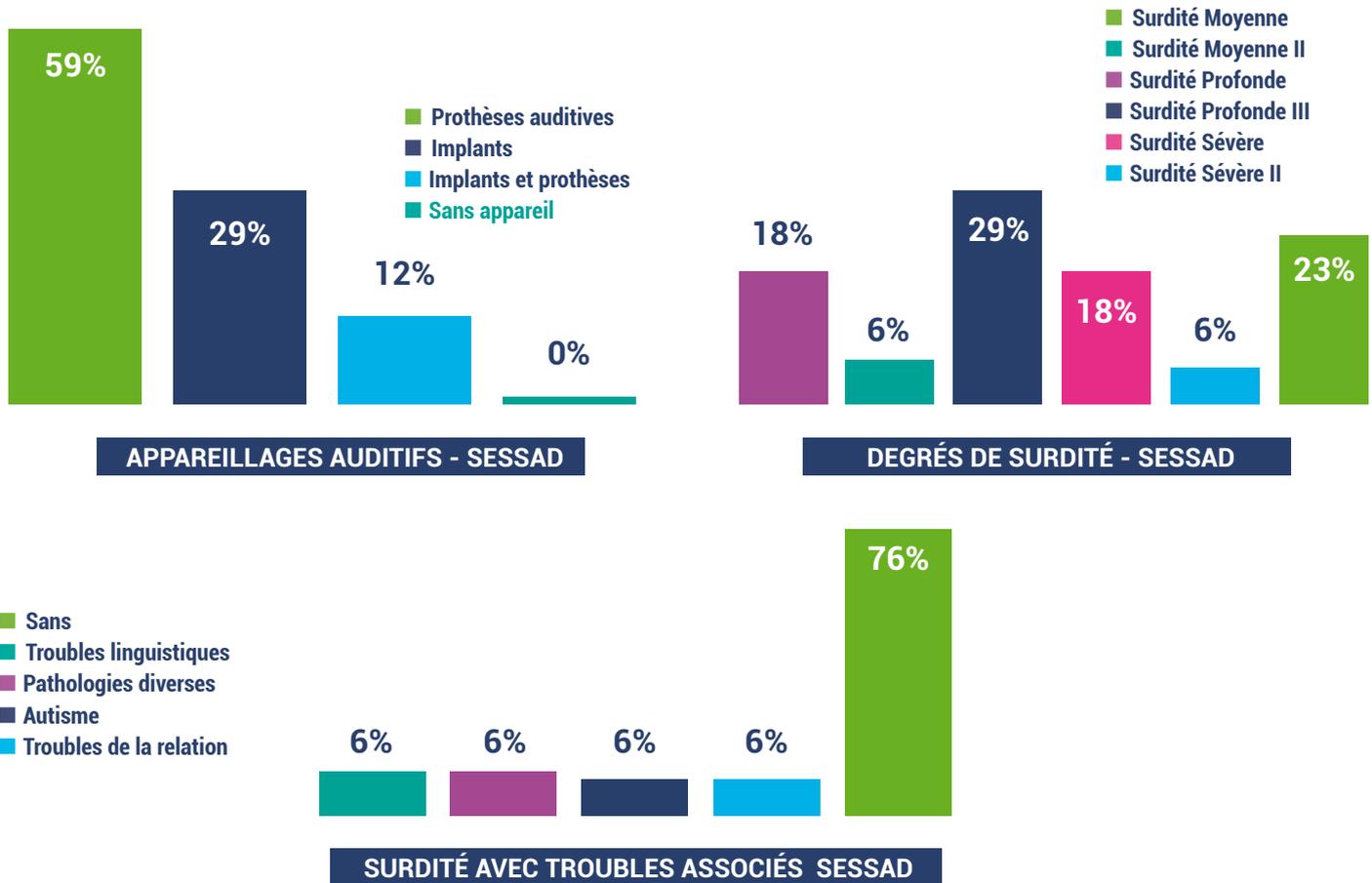
➔ Cartographie 2021 : répartition SESSAD

Enfants SESSAD Paris :

75009 : 1	75014 : 1	Département
75018 : 1	75020 : 6	Hauts de Seine :
75011 : 2	75017 : 2	92260 : 1
75019 : 3		



➔ Déficiences auditives / Appareillage et troubles associés



2/ PR SENTATION DE L'UEE

L'ann e 2021 nous a permis de voir aboutir un projet qui nous tenait   c ur depuis une dizaine d'ann es : l'ouverture d'une UEE dans une  cole  l mentaire parisienne.

Ce projet a pour objet la scolarisation d'une classe d'enfants sourds de niveau  l mentaire, en priorit  en cycle III dans une  cole  l mentaire de la ville de Paris. En coordination avec la Mairie de Paris et l'Inspection Acad mique, l' cole choisie est situ e 19 rue de l'Arbre Sec dans le 1er arrondissement.

2.1/ Organisation hebdomadaire

➔ Les enfants sont accueillis selon les horaires du CELEM :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h20   16h00
- Mercredi de 8h20   11h30 ;
- 10 samedis par an de 8h30   11h30 (au CELEM).

Pour les samedis, le lieu d'accueil est le CELEM.

Les enfants de l'UEE b n ficient de 27 heures / semaine + 1 samedi / mois d'enseignements.

2.1/ Moyens d'enseignement

A. LES ENSEIGNANTS SUR CE GROUPE SONT :

- 1 professeur CAPEJS, en charge de l'enseignement du fran ais et des math matiques ;
- 1 professeur de / en LSF, en charge de l'enseignement des sciences, de l'histoire-g ographie, de l'EMC et de la LSF ;
- 1 animateur (temps de restauration) ;
- 2 orthophonistes assurant les prises en charge individuelles des enfants.

B. L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS :

- Français : 10h / semaine ;
- Maths : 5h / semaine (+ géométrie les samedis) ;
- Sciences : 3h / semaine ;
- Histoire / Géo / EMC : 4h / semaine ;
- LSF : 2h / semaine ;
- Arts visuels : 1h30 / semaine (en inclusion) ;
- Sport : 1h30 / semaine (en inclusion) ;
- 2 orthophonistes assurant les prises en charge individuelles des enfants.

2 à 3 prises en charge rééducatives / enfant / semaine (orthophonie) sont également prévues.

C. L'INCLUSION SCOLAIRE

➔ L'inclusion scolaire se déroule sur différents temps :

- Durant la récréation et la restauration scolaire ;
- Sur des temps d'enseignement assurés par les professeurs de la ville de Paris en Arts Visuels et en Education Physique et Sportive ;
- Sur des temps d'enseignement dans une classe de référence de l'école élémentaire.

Tous ces temps sont élaborés par l'équipe pédagogique de l'école et celle du CELEM.

D. LES CONCERTATIONS

➔ Pour un travail en partenariat de qualité, des temps de concertation, d'échange sont nécessaires. Ils sont envisagés à différents niveaux :

- Concertation entre les enseignants des 2 établissements dans le cadre de projets d'inclusion scolaire ;
- Concertation entre les directions de l'école et du CELEM pour les aspects fonctionnels du projet de classe externalisée, l'accueil des enfants à la restauration scolaire ;
- Invitation des enseignantes du CELEM et d'un représentant de la direction au Conseil d'Ecole ;
- Invitation du directeur de l'école, d'un représentant de la Mairie au Conseil de la Vie Sociale du CELEM ;
- Présence éventuelle des enseignantes du CELEM au conseil de cycle en fonction de l'ordre du jour.

E. LES DÉMARCHES

➔ Pour un travail en partenariat de qualité, des temps de concertation, d'échange sont nécessaires. Ils sont envisagés à différents niveaux :

- Convention tripartite : Langage et Intégration, L'ARS et l'EN ;
- Convention entre l'Education Nationale et le CELEM pour l'Unité d'enseignement et l'intervention de professionnels auprès des enfants des écoles ;
- Inscription dans le Projet individualisé d'Accompagnement des enfants et dans leur Gevasco de la scolarisation en UEE ;
- Inscription du projet de scolarisation d'élèves sourds dans une école élémentaire du 1er arrondissement, dans le Projet d'Ecole et dans le Projet d'Etablissement du CELEM.

F. LES ÉLÉMENTS FACILITATEURS

- L'équipe du CELEM apporte une information sur la surdité :
 - auprès de l'équipe pédagogique de l'école ;
 - auprès de l'équipe éducative de la Mairie travaillant dans l'école ;
 - aux élèves de l'école.
- Des cours de LSF pour l'équipe pédagogique et éducative de l'école ;
- Le partage d'activité entre élèves sourds et entendants :
 - Sorties scolaires ;
 - Contes ;
 - Fête de fin d'année.

Ce projet a vu le jour en novembre 2021 avec une classe de fin de cycle III.

L'école a été très accueillante et ce projet devrait se poursuivre à la rentrée prochaine avec une classe de CE2 – CM1. Elle serait « affiliée » à une classe de même niveau de l'école et de nombreux projets se construisent entre ces 2 classes. Ce projet a également permis de travailler l'autonomie des enfants sourds, notamment dans les transports en commun.

1/ PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Centre Surdité Langage Albert Camus (CSLAC) est un des sept établissements gérés par l'ASSOCIATION LANGAGE ET INTEGRATION.

Le CSLAC a vu le jour sous le nom d'Ecole Intégrée Albert Camus et a pris son nom actuel en 2005 ; Il est le deuxième établissement créé par l'Association.

LES MOMENTS CLÉS

1972-1973 : ouverture à l'école élémentaire Albert Camus de deux classes d'enfants sourds avec deux institutrices spécialisées et une orthophoniste exerçant en libéral.

1974 : création de l'établissement spécialisé pour déficients auditifs : CESDA (Centre d'éducation spécialisée pour déficients auditifs) dont le cadre est régi par l'annexe XXIV quater du décret du 09 mars 1956 modifié (décret n°88-423 et décret 89.798 du 27 octobre 1989).

Il emménage dans un bâtiment appartenant à la municipalité de Massy, dont l'usage est réservé à deux écoles élémentaires.

2005 : le Centre d'Education Spécialisée pour Déficients Auditifs devient le « Centre Surdité Langage Albert Camus » afin de mettre en adéquation l'intitulé de l'institution avec la réalité de l'activité actuelle.

C'est un établissement médico-social agréé au titre de l'annexe XXIV quater du décret n°88-423 du 22 avril 1988 remplaçant l'annexe XXIV quater au décret du 09 mars 1956 modifié.

➔ Public accueilli :

Des enfants sourds sévères et profonds de 3 à 20 ans et depuis 1998, des enfants et adolescents présentant des troubles spécifiques du langage oral et/ou écrit. Ces enfants sont orientés par la Commission des Droits et de l'Autonomie (C.D.A.), au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.) de leur département d'origine. La capacité d'accueil du Centre Surdité Langage Albert Camus s'élève à 98 enfants/adolescents, garçons et filles, âgés de 0 à 20 ans.

➔ Missions : Favoriser par tous les moyens possibles une scolarisation en milieu ordinaire

- Assurer ou accompagner une scolarité en référence aux exigences et aux programmes de l'Education Nationale dans le cadre d'un Projet Individualisé d'Accompagnement :
 - en scolarisation dans le cadre de l'adaptation pédagogique ;
 - en scolarisation plus ou moins partielle en milieu ordinaire de scolarisation ;
 - en scolarisation pleine et entière en milieu ordinaire.
- Développer le français oral et écrit ;
- Favoriser la communication orale ;
- Aider à l'élaboration d'un projet scolaire et professionnel.

Pour chaque enfant le projet individualisé d'accompagnement élaboré avec la famille et les actions menées au CSL pour atteindre les objectifs fixés sont basés sur des axes à la fois éducatifs, pédagogiques, linguistiques et rééducatifs. Ce projet fait l'objet d'une révision annuelle concertée avec la famille.

La direction, avec la famille, formalise le Dossier Administratif de l'enfant, fait signer l'Autorisation de prise en charge (DIPC), remet le Règlement de Fonctionnement, le Livret d'Accueil, la Charte des Droits et Libertés, présente le Projet de Service, le Conseil de la Vie Sociale et informe la famille de la procédure du Droit de consultation du Dossier de l'Usager conformément à la Loi 2002-2.

➔ Modalités d'accueil : Le CSLAC accueille et accompagne les enfants et jeunes selon 2 dispositifs

1.1/ IDA (Institut pour Déficients Auditifs)

- ➔ 45 places d'externat pour enfants et adolescents de 3 à 14 ans.
- ➔ 1 Unité d'Enseignement (U.E.) spécialisée répartie en 6 groupes-classes (programme adapté de l'Education Nationale du cycle 1 au cycle 3).
 - Assurer une prise en charge globale : médicale, audioprothétique (uniquement pour les déficients auditifs), psychologique, paramédicale, sociale, éducative, et scolaire.
 - Placer l'enfant, l'adolescent dans des conditions facilitant l'intégration scolaire et sociale (cour de récréation et restaurant scolaire communs à tous les enfants ou adolescents, processus d'intégration individuelle ou de groupe facilités...).
 - Proposer des temps d'inclusion selon le projet de l'enfant en classe dite ordinaire au sein de l'école maternelle ou élémentaire Albert Camus.

1.2/ SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile)

A. SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT FAMILIAL ET D'EDUCATION PRÉCOCE (S.A.F.E.P.)

Pour un accueil de 5 enfants de 0 à 3 ans présentant des difficultés en lien avec les troubles auditifs. Celui-ci assure la prise en charge globale et «tout particulièrement le conseil et l'accompagnement des familles et de l'entourage familial de l'enfant, l'approfondissement du diagnostic et de l'adaptation prothétique, l'éveil et le développement de la communication de l'enfant» (article 7, annexe XXIV quater).

B. SERVICE DE SOUTIEN À L'EDUCATION FAMILIALE ET À LA SCOLARISATION (S.S.E.F.S.)

Pour un accueil de 48 enfants ou adolescents de 3 à 20 ans atteints de surdit  et/ou de troubles s v res du langage. Il intervient en partenariat avec l'Education Nationale sur les lieux de scolarisation ( cole, coll ge, lyc e) des enfants et adolescents qui suivent une scolarit  dans leur  cole de secteur. Le CSL accompagne  galement dans les centres de formation professionnelle ou l'universit .

2/ LES CHIFFRES CL S

ADMISSIONS 2021

- ➔ IDA : 8 entr es
- ➔ SESSAD : 13 entr es
dont 2 SAFEP

NOMBRE D'INCLUSION

- ➔ IDA : 17 enfants ont b n fici  d'heures d'inclusion
12 enfants DA + 5 enfants TSL avec r partition
- ➔ SESSAD : 53 enfants du SSEFS

IDA	Inclusion en franais	Inclusion en Histoire	Inclusion en G�ographie	Inclusion en d�couverte du monde	Inclusion en Sciences	Inclusion en Arts	Inclusion en Langues (anglais)	Inclusion en nombre d'heures inclusion/semaine	Inclusion en maths
	2020 2021	2020 2021	2020 2021	2020 2021	2020 2021	2020 2021	2020 2021	2020 2021	2020 2021
CE1				3				3	
CE2					2			10	8
CM1				1	3			20	16
CM2		3	3	2	5	4	2	27	8
CP				2		2		6	2
GS								3	
TOTAL G�N�RAL		3	3	8	10	6	2	69	34

Étiquettes de lignes 2020/2021	Milieu ORDINAIRE	ULIS
CAP	1	
COLLÈGE	9	16
3 ^e		5
4 ^e	4	4
5 ^e	3	4
6 ^e	2	3
ÉLÉMENTAIRE	11	
CE2	1	
CM1	3	
CM2	2	
CP	5	
LYCÉE	8	3
1 ^e	1	
2 nd	3	
PRO	4	3
MATERNELLE	1	
Petite section	1	
SUPÉRIEUR	4	
TOTAL GÉNÉRAL	34	19

TYPE DE SURDITÉ

	IDA	SAFEP	SSEFS
PROFONDE	8	1	10
SÉVÈRE	9	0	2
MOYENNE	13	2	19

DOMICILE DES ENFANTS

ANTONY	6	ORSAY	1
VILLEBON	1	MARCOUSSIS	1
SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	1	FONTENAY AUX ROSES (92)	1
PALaiseAU	12	SAINTE GERMAIN LES ARPAJON	2
FONTENAY LES BRIS	1	VILLEMORISSONS SUR ORGE	1
CHILLY MAZARIN	2	MASSY	6
LINAS	1	ATHIS MONS	1
LES ULIS	2	LONGJUMEAU	1
MORANGIS	1	LA VILLE DU BOIS	2
SACLAY	1	SAINTE MAURICE MONT-COURONNES	1
GIF SUR YVETTE	3	SAULX LES CHARTREUX	1
SAVIGNY SUR ORGE	3	EPINAY SOUS SENART	2

SCOLARISATION DES ENFANTS

ANTONY	5	LA VILLE DU BOIS	1
MASSY	16	ARPAJON	1
PALaiseAU	12	VILLEBON	1
ORSAY	2	CHILLY MAZARIN	1
SAVIGNY SUR ORGE	3	LONGJUMEAU	1
LES ULIS	1	GIF SUR YVETTE	3
MONTLHERY	3	BAGNEUX	1
MARCOUSSIS	2		

3/ LES FAITS MARQUANTS 2021

➔ Accompagnement pédagogique « LE PETIT ALBERT »

Malgré la situation sanitaire et grâce à une volonté réciproque de collaboration entre EN et CSL, les temps d'inclusion au sein des groupes scolaires élémentaire et maternelle ont pu se maintenir autant que possible dans l'intérêt des enfants.

Le fil conducteur pour l'année 2021 a été « l'Art dans tous les états », ce qui a permis aux enfants et jeunes de l'IDA d'exprimer et de développer leur potentiel artistique.

Les différentes modalités et supports utilisés : la danse, le cinéma, la poterie, le cirque, l'art graphique urbain, la musique, la photo...

De plus, au mois de juin, une semaine entière a été consacrée à l'Art.

Ce projet s'est conclu au mois de juin.



➔ Accompagnement éducatif IDA



1^{ÈRE} OLYMPIADES SIGNÉES : 9 jeunes du CSL ont participé aux 1^{ères} olympiades signées qui se sont tenues le 1^{er} juin 2021 à Saint Cloud sur le domaine du Pré Saint Jean. Sous un soleil radieux, les jeunes ont participé à différentes épreuves sportives, ont pu échangé avec d'autres jeunes et passer une agréable journée (Montgeron aussi y était voir si inclus dans partenariat).



ATELIER BRICOLAGE : dans un objectif de découverte des métiers manuels et dans le cadre d'un projet pré-professionnalisant, des jeunes ont créé une œuvre d'art abstraite avec l'aide de l'ergothérapeute. Pour ce faire, ils ont utilisé scie, perceuse, marteau, clous, vis et autres outils nécessitant une vigilance de leur part. Accompagnés d'un éducateur spécialisé, ils ont pu également faire quelques travaux d'entretien de nos véhicules comme remplir le réservoir du lave-glace, mettre de l'essence, vérifier la pression des pneus.



TENNIS DE TABLE : Un bénévole du club de tennis de table de la ville de Massy intervient tous les mercredis matin pour initier les enfants à cette pratique sportive. Elle demande aux enfants de prendre le temps de se concentrer, d'apprendre à se mouvoir, de respecter les règles de jeu.



ANI'MED : Au début réservé à quelques enfants, la médiation animale a vite rencontré son public et depuis 2021, cet atelier est accessible à tous les enfants de l'IDA. Elle a pour objectif de prendre soin de l'animal, d'apprendre à le connaître et à le nourrir. Ce sont des moments appréciés par tous les enfants.

➔ Accompagnement par les services de soins / rééducatif

MPA : Au début réservé à quelques enfants, la médiation animale a vite rencontré son public et depuis 2021, cet atelier est accessible à tous les enfants de l'IDA. Elle a pour objectif de prendre soin de l'animal, d'apprendre à le connaître et à le nourrir. Ce sont des moments appréciés par tous les enfants.

La MVT : Voir annexe page 21.

ANNEXE : LA MÉTHODE VERBO-TONALE

La méthode verbo-tonale a été conçue et élaborée en 1954 par le professeur Guberina de Zagreb pour l'apprentissage des langues étrangères et introduite en France dans les années soixante pour les déficients auditifs. L'originalité de cette méthode repose sur l'importance accordée à la réhabilitation des restes auditifs au service de l'apprentissage de la parole et du langage à l'aide d'une pédagogie polysensorielle. (« L'idée fondamentale de ma théorie est l'idée d'optimale » Guberina)

LA MÉTHODE VERBO-TONALE EST UNE MÉTHODE GLOBALE

Pour l'éducation des enfants déficients auditifs et par la suite pour les enfants présentant des troubles sévères du langage, la méthode verbo-tonale se veut naturelle ; elle propose de suivre les stades successifs d'acquisition de l'enfant entendant en apportant le plus grand nombre d'informations possibles et non pas uniquement des informations auditives. C'est en s'appuyant sur les possibilités de l'enfant et non sur ses manques que l'action éducative et rééducative est envisagée.

LA MÉTHODE VERBO-TONALE EST UNE MÉTHODE POLYSENSORIELLE.

Elle va se servir :

- Des émissions spontanées de l'enfant qui sont reprises et encouragées, particulièrement en éducation précoce.
- Des fréquences graves, souvent plus conservées que les aiguës dans les surdités, qui transmettent le rythme des phrases et l'intonation de la voix, bases de la parole. Ces fréquences graves sont perçues par le corps entier et la méthode verbo-tonale utilise pour les transmettre des vibrateurs, placés sur une partie du corps de l'enfant (main, genou, poignet) et le plancher vibrant.
- De la perception auditive stimulée soit par les aides auditives numériques de l'enfant, soit par l'implant cochléaire, grâce à une rééducation auditive intensive et diversifiée.
- De la participation du corps tout entier : visage (mimiques) et gestes naturels mais également le corps lui-même dans des activités de rythme corporel, de rythme musical et de graphisme phonétique. Cette participation du corps favorise la perception mais aussi l'émission.
- De la lecture labiale.

Toutes ces informations apportées non pas uniquement par l'audition comme chez l'enfant entendant, mais également par les mimiques et les gestes naturels, le corps, la lecture labiale, le vibrateur, vont permettre à l'enfant sourd d'acquérir une structuration du langage avec progressivement émission de sons puis parole.

Les principales disciplines :

Rééducation orthophonique individuelle

Les trois domaines audition, parole, langage oral et écrit (versants expression et compréhension) sont étroitement imbriqués.

Les principaux axes de rééducation sont :

- L'éducation auditive.
- La restauration de la boucle audio-phonatoire.
- La mise en place de l'articulation.
- La correction de la prononciation et de la voix.

- La construction du langage dans toute sa dimension pragmatique

Tout particulièrement, dans le cadre de l'éducation précoce, le partenariat entre les familles et les professionnels est indispensable.

Rythmes phonétiques

On désigne sous ce nom les deux disciplines complémentaires : le rythme corporel et le rythme musical. Ces deux disciplines utilisent la maîtrise de la motricité globale pour favoriser et améliorer les productions verbales.

• Le rythme corporel :

Les mouvements sont faits par imitation, ce sont des macro-mouvements du corps qui amènent aux micro-mouvements articulaires, la synchronisation entre les deux devant être parfaite. Ils rendent pertinentes les composantes des phonèmes : tension, durée, direction dans l'espace. Chez les plus jeunes, on parle de stimulations corporelles.

• Le rythme musical :

Il est basé sur l'utilisation de procédés musicaux mis en œuvre dans des comptines. L'utilisation de la voix modulée ou chantée met en valeur le rythme et la mélodie de la parole ainsi que l'intonation. Les mouvements soulignent la durée, la hauteur et la structure syllabique.

Rythmique digitale :

Ces jeux de mains et de doigts s'adressent à des enfants de classes maternelles. Ils exercent la motricité fine de la parole et se réalisent dans l'espace et/ou sur d'autres supports (plateau de semoule, grandes feuilles de papier, table ...) avec des outils variés.

Langage en groupe :

Des méthodes audiovisuelles sont utilisées lors de séances en petits groupes. Ce travail favorise l'expression et la compréhension orales puis écrites à partir de scènes illustrant des situations du quotidien. C'est un moment d'apprentissage mais aussi d'écoute de l'autre : la découverte, l'élaboration puis la mémorisation des textes et des dialogues permettent l'acquisition progressive de structures syntaxiques et de vocabulaire courant. La théâtralisation des saynètes crée une dynamique active qui consolide leur utilisation et leur généralisation.

Graphisme phonétique :

Il s'agit d'une représentation graphique basée sur les paramètres des rythmes phonétiques. C'est une technique d'aide à la production orale, la mémorisation et à la compréhension. Elle est utilisée dans la plupart des disciplines et systématiquement lors des séances de langage pour les enfants en début d'apprentissage de la langue orale et ponctuellement avec des enfants plus âgés.

En conclusion :

La méthode verbo-tonale envisage le langage comme un acte de communication, demandant la participation active des parents. Son approche polysensorielle, présente dans toutes les disciplines, permet d'aborder le langage oral comme l'expression de l'être tout entier.

1/ PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Plus de 90 % des enfants sourds naissent de parents entendants. A des degrés divers, l'annonce du diagnostic de surdité est un événement traumatique. Il perturbe les relations intra-familiales, notamment parent/enfant, et se répercute sur le développement de la personne sourde. Le rôle du SAFEP est d'accueillir les familles, de les accompagner dans la découverte de la surdité, d'aider à l'émergence du langage et de favoriser la réussite des appareillages.

Fort de sa longue expérience (depuis les années 90), le SAFEP de Gatinot s'est construit et perdure dans une philosophie pluridisciplinaire. Il considère que le suivi orthophonique est primordial. Mais, il inscrit cette prise en soin dans un dispositif plus large. Le SAFEP de Gatinot comprend plusieurs corps de métiers, coordonnés par une psychologue et une assistante sociale. Il vise, en priorité, à accueillir les familles, à rétablir/renforcer leurs relations et à redonner aux parents leur rôle d'acteur principal de la réussite de leur enfant. Pour chaque temps, les cinq familles sont reçues dans l'établissement. Le suivi s'articule selon leurs besoins et attentes.

L'IMPORTANCE DE LA RELATION POUR L'ÉMERGENCE DU LANGAGE....

« *Ma fille, elle est bien ici. Elle est comprise. Moi aussi d'ailleurs* »
(Maman d'une SAFEP)

« *Il est bien ce groupe. J'aurais aimé en bénéficier quand ma fille était plus petite* »
(Maman d'une maternelle, invitée exceptionnelle du groupe SAFEP)

➔ Comment s'organise le SAFEP de GATINOT ?

LE GROUPE SAFEP, 1 FOIS PAR SEMAINE

Par une psychologue, une assistance sociale, une éducatrice spécialisée et une intervenante en LSF, en groupe.

Accueille les familles et propose 1 fois par mois :

- Un parcours moteur avec les enfants de maternelle.
- L'intervention des orthophonistes sur le groupe ponctuellement, des initiations à la LSF et au LPC.

LE BINÔME SAFEP, 1 FOIS PAR SEMAINE

Par un/e psychomotricien/ne et d'une orthophoniste, en individuel.

Accueille les familles et propose :

- Des activités d'éducation précoce, alliant le langage et le moteur.

➔ Et plus tard.... ?

PRISE EN SOIN INDIVIDUELLE EN ORTHOPHONIE, 1 FOIS PAR SEMAINE

Par une orthophoniste.

Accueille les familles et propose :

- Des activités d'éducation précoce, orientées principalement sur le langage.

AUTRE ACCOMPAGNEMENT/PRISE EN SOIN

Par un autre professionnel du SAFEP (psychologue, psychomotricien/ne, éducatrice spécialisée, assistante sociale, intervenante en LSF ou codeuse LfPC).

- Ponctuel, souvent individuel, proposé en fonction des besoins et attentes des familles.

➔ Modalités d'accompagnement, retour d'expérience et limites

En début de SAFEP, le groupe et le binôme, seuls, sont préconisés. Puis, à mesure que le partenariat avec les familles se construit, les modalités changent (ex : ajout d'une séance d'orthophonie, alternance orthophonie/psychomotricité individuelle sur le temps du binôme, autre accompagnement). L'équipe se rencontre régulièrement pour adapter les soins à l'évolution de l'enfant. Elle propose parfois des sensibilisations dans les crèches et entretient un partenariat privilégié avec les hôpitaux.

Cette dynamique spécifique et sa fréquence créent une vraie alliance avec les familles. Le SAFEP leur offre plusieurs lieux et modalités d'accueil (individuel, binôme, groupe, professionnels différents), dont elles se saisissent à leur rythme et selon leurs besoins/disponibilité. Les parents et enfants identifient les rôles des professionnels. Ils savent à qui s'adresser en fonction de leurs remarques, questionnement ou inquiétudes. Ils s'enrichissent et nous enrichissent par leurs expériences et témoignages. Ce partenariat renforce l'efficacité des prises en soin, notamment en orthophonie. Il constitue une base solide quand le cursus continue dans notre structure (passage en SEES, SESSAD). Il est aussi une ressource lors d'une orientation vers le milieu ordinaire.

Le SAFEP de Gatinet comprend également des limites et pistes d'améliorations. Les modalités de groupe ne conviennent pas toujours aux familles, notamment celles qui ne parlent pas français. Une solution a été de renforcer d'individuel et de proposer ponctuellement des visites à domicile. Par ailleurs, la taille du groupe varie selon les années. Il reste indispensable d'expliquer et de valoriser la pertinence d'une orientation SAFEP dans notre partenariat avec les hôpitaux/professionnels de la petite enfance. Enfin, dans ce service particulièrement, les temps d'échanges et d'élaboration de l'équipe sont le vecteur principal d'un accompagnement cohérent des familles. Mais ils sont parfois négligés au profit d'autres impératifs institutionnels, ou parce qu'ils ne correspondent pas aux attentes des instances de santé. Il est essentiel de les favoriser, de les institutionnaliser et de reconnaître leur nécessité.

2/ LES CHIFFRES CLÉS

NOMBRE D'ADMISSIONS VENTILÉES SESSAD/IDA, NOMBRE DE DOSSIERS ÉTUDIÉS :

SESSAD :

3 admissions (1 passage SEES / SSEFS,
1 admission SSEFS et 1 au SAFEP)
6 départs dont 4 pour fin de prise en
charge due à leur âge et leur orientation
1 orienté suite SAFEP à Massy
1 déménagement

16 enfants présents
toute l'année de 2021

IDA :

4 admissions provenant toutes
de leur famille et pour 2, conseillées
par Necker
10 départs (dont 2 au PEJS,
5 déménagements, 2 à l'INJS
et 1 au SESSAD)

37 enfants présents
toute l'année 2021

NOMBRE D'INCLUSION

26 Enfants

tous au sein de l'élémentaire Gatinet

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ENFANTS

2 Enfants du 77 (Seine et Marne)

2 Enfants du 94 (Val de Marne)

43 Enfants du 91 (Essonne)

TYPE DE SURDITÉ

	SEES	SESSAD
PROFONDE	27	6
SÉVÈRE	4	2
MOYENNE	4	2

APPAREILLAGE ENFANT

	SEES	SESSAD
➔ Aucun	11	0
➔ Appareil	13	4
➔ Implant unilatéral	7	1
➔ Implant bilatéral	5	5

% troubles associés

(Psychisme/intellectuel et
cognitif/moteur/visuel/autre)

- **14 enfants** présentent des troubles associés sur **36 enfants** sourds soit **38.88%** et sur **47 enfants** accompagnés soit **29.79%**
- **11 TSL/HCS** sur **47 enfants** accompagnés soit **23.40%**

Le bilinguisme est la capacité d'une personne à passer d'une langue à une autre

L'enseignement bilingue consiste à baser les apprentissages scolaires sur une langue naturelle, maternelle, première, solide afin d'accéder efficacement aux contenus pédagogiques proposés. Il permet de transmettre des connaissances dans une langue partagée par un groupe de locuteurs, ici la langue des signes française.

Le choix d'un enseignement bilingue revient aux familles en fonction du mode de communication et du projet pour leur enfant.

- **A l'IDA Gatinot**, Il est proposé à tous les enfants sourds quel que soit leur degré de surdité. Cet enseignement est envisagé dans le respect des besoins et de choix de communication des enfants et parents.
- **A l'IDA Gatinot**, le bilinguisme est la base des situations d'apprentissage/enseignement de groupe de besoins bilingue de cycle 3.

Les enfants accueillis au sein du groupe bilingue sont sourds et locuteurs de la Langue des Signes Française. Les professionnels responsables des enseignements pédagogiques, le personnel de communication accompagnant ces élèves en inclusion, les éducateurs.trices qui organisent et animent les projets éducatifs sont tous locuteurs de la LSF afin de pouvoir répondre aux besoins communicationnels des enfants accueillis.

Au sein du groupe de besoins bilingues, tous les enseignements se font en LSF, langue première des enfants : Le français écrit, les mathématiques, les sciences, l'éducation civique, l'histoire, les arts visuels. Ces enseignements sont conformes aux programmes de l'Education Nationale et ont lieu en classe spécialisée ou en inclusion à l'école élémentaire dont nous partageons les locaux.

Cet enseignement bilingue permet ainsi aux élèves sourds de développer des acquisitions langagières en français écrit, langue de travail qu'ils retrouvent dans chaque discipline (textes historiques, consignes, résolution de problèmes mathématiques).

Afin d'enrichir ce bilinguisme, les professionnels proposent aux élèves d'étudier et d'interpréter des albums jeunesse, des romans, des poèmes mais également des chansignes et LS-vidéos qui permettent de créer des passerelles entre les deux langues afin de les enrichir mutuellement.

Les élèves enrichissent leur culture générale grâce à de nombreuses sorties scolaires et accèdent à la culture sourde (expositions, fréquentation régulière de la médiathèque du pôle sourd Canopée, contes et pièces de théâtre en LSF).

Les échanges entre les différents pôles (éducatif, communicationnel, pédagogique, orthophonique) permettent d'articuler entre elles les compétences spécifiques des professionnels pour développer les apprentissages de chaque enfant en respectant son rythme.



1/ PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1/ IDA (Institut pour Déficients Auditifs)

D'une capacité de 72 places semi-internat destinés aux enfants et adolescents âgés de 3 à 20 ans dont :

- **60 places** dédiées aux enfants déficients auditifs avec ou sans troubles associés, dont 6 places sont destinées à des enfants et adolescents présentant des troubles du spectre de l'autisme.
- **12 places** dédiées aux enfants avec Handicap cognitif spécifique (TSLA).

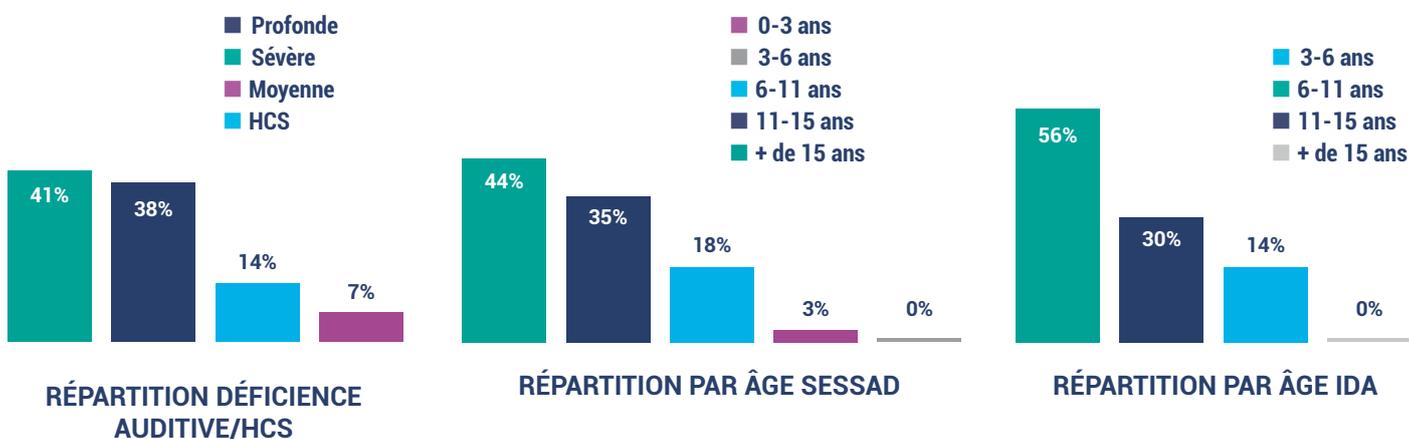


1.2/ SESSAD - Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile qui regroupe SAFEP et SSEFS :

- **SAFEP - Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce** : 4 places pour enfants âgés de zéro à 3 ans. Les interventions se déroulent sur 190 jours par an à domicile, chez la nourrice, à la crèche ou au Centre.
- **SSEFS - Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire** : d'une capacité de 33 places destinées à des enfants et adolescents âgés de 3 à 20 ans déficients auditifs, scolarisés dans des établissements ordinaires. Les enfants sont accompagnés 190 jours environ par an.

1.3/ ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2021

➔ Profils des personnes accompagnées



➔ Mouvements de la file active



Elle est une visualisation du langage. C'est une aide à la construction syntaxique orale et écrite.

Cette méthode a été créée à l'origine pour les enfants dysphasiques mais elle est utilisée depuis de nombreuses années au CRESN avec les enfants déficients auditifs.

LE PRINCIPE :

Symboliser par des jetons de différentes couleurs les mots de la phrase : **un mot = un jeton.**

La difficulté première pour les enfants est de découper la phrase en mots (confusion mot/syllabe, pas de repérage de l'élosion).

On peut ainsi montrer à l'enfant, avec un support visuel, qu'il a oublié un mot dans une phrase, qu'il met les mots dans le mauvais ordre, qu'il n'a pas les flexions (noms, verbes, adjectifs), qu'il associe mal les mots (« le maison ») ou qu'il ajoute des mots (« le garçon, i court »).

Une fois l'enfant capable de découper le langage en mots, on amène très progressivement les différentes catégories de mots, autrement dit la nature, ceci pouvant s'étendre jusqu'aux fonctions. Pour cela, on utilise un système de couleurs et de formes.

On ne présente pas dès le départ tous les jetons ensemble, mais on introduit un seul codage couleur à la fois en utilisant différents supports (oral, images, écrit pour les plus grands), il est indispensable que l'enfant manipule sur une longue période pour une bonne intégration de la notion.

CETTE MÉTHODE PERMET :

- de travailler sur des notions complexes sans utiliser une étiquette souvent difficile à retenir pour les enfants.
- de passer par la manipulation de phrases symbolisées avant le passage à l'écrit : on peut faire de la grammaire avec des enfants non lecteurs.
- d'être un intermédiaire entre pictogrammes et mots écrits.

CETTE MÉTHODE PEUT S'UTILISER AU QUOTIDIEN POUR :

- Visualiser des erreurs d'accords en correction de dictée.
- Aider à la correction lors d'expression écrite, ou lorsque l'enfant s'exprime en classe à l'oral.
- Introduire des termes grammaticaux, en référence aux notions précédemment travaillées et déjà assimilées par les enfants, en amont de la leçon de grammaire. Cela s'applique également pour la conjugaison (pluriel, temps).

AVANTAGES :

- La méthode permet une réflexion sur la construction de la langue en rendant palpable quelque chose d'« abstrait ».
- Il s'agit d'une méthode adaptable et souple qui peut être utilisée de la maternelle au collège : en maternelle, lorsqu'on évoque une action (mange ! cours !), on pose un carré rouge ; plus tard, on codera des phrases.
- Elle permet le travail sur des notions complexes sans utiliser des étiquettes difficiles à retenir : « déterminants », « prépositions », « complément circonstanciel », ... On peut nommer ces notions une fois l'enfant à l'aise avec le concept qu'il a manipulé.
- La méthode est utilisable aussi bien à l'oral qu'à l'écrit : à l'oral, on travaille la construction du langage, la grammaire, même pour des non-lecteurs ; à l'écrit, en plus de la construction de la langue, on l'utilise pour l'orthographe grammaticale (pluriels, temps composés).

LIMITES :

- Toutes les notions grammaticales ne sont pas traitées.
- Pas de visualisation des erreurs sur l'axe paradigmatique (ex : la fille joue le ballon).

1/ PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Un service d'Accompagnement et de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation.

*Pour 90 enfants et jeunes déficients auditifs de 0 à 20 ans - dans le respect du projet associatif et ses valeurs-
Visant l'Autonomie et la Socialisation, l'Insertion sociale et professionnelle, au travers d'un Accompagnement
Individualisé pluridisciplinaire.*

Chaque enfant bénéficie d'un projet personnalisé à la fois Linguistique, Thérapeutique et Educatif intégré au programme de scolarisation de l'Education Nationale.

L'objectif de maîtrise de la Langue Française parlée et écrite, dans une démarche associant la Langue des Signes Française, tient compte du choix des parents d'un mode de communication avec leur enfant et du mode de communication préférentiel de l'enfant tel qu'il le manifeste au cours de son développement.

TÉMOIGNAGES

« L'école normale, c'était pas top pour moi. En CP, je n'entendais pas, je n'arrivais pas à suivre. La rentrée d'après, à mon arrivée à Créteil en ULIS2, j'étais renfermé, mais très vite je me suis fait des amis. Le grand avantage, c'est d'être peu dans la classe, avec un enseignant spécialisé, et surtout l'orthophoniste et la psychologue du SESSAD sont sur place.

Au collège à Ormesson, j'ai continué avec les classes ULIS, toujours avec le soutien du SESSAD. J'étais dans ma période « crise d'ado », heureusement Martine, la psychologue, m'a beaucoup soutenu. Elle a été un point fort pour moi, m'a permis de m'exprimer à l'oral, de gérer mon stress. Le groupe de Parole m'a aidé aussi dans mon contact avec les autres, je suis moins timide. L'orthophoniste Elisabeth, m'a aussi aidé à bien progresser en lecture et à l'oral, l'écrit ça reste difficile pour moi.

En 3ème, avec Martine et Paula, la coordinatrice ULIS, j'ai préparé mon orientation. Mais j'avais très peur de cette fissure, j'allais quitter mes amis, mes repères, j'avais peur de la suite, c'était beaucoup d'émotions. Heureusement, j'ai eu mon CFG et j'ai été pris dans mon premier choix de lycée.

Je suis en lycée professionnel, en CAP techniques de vente. Je ne suis pas dans une classe ULIS, c'est nouveau pour moi, mais on est souvent en demi-groupes et le référent ULIS et l'AVS viennent me voir. Dans ce lycée, on fait attention à tout le monde, personne n'est mis de côté, et il y a une bonne ambiance, pas d'embrouilles.

Je continue à voir une orthophoniste du SESSAD, vous Marie-France, c'est bien, moralement ça m'aide. Je suis rassuré, heureusement pas de prises de notes en cours, mais ça me sécurise, si j'ai un problème vous êtes là. »

Thomas, 16 ans, jeune suivi par notre SESSAD depuis 10 ans.

« Je suis les enfants déficients auditifs du département qui sont en milieu scolaire normal. Mon rôle est de venir observer l'enfant en classe et de m'entretenir avec les enseignants pour leur suggérer des adaptations. J'assiste aux ESS et si besoin je propose une orientation en ULIS2 qui sera parlée et discutée avec la famille. (C'est ce qui s'est passé pour Thomas en mai 2012).

Une collaboration étroite avec le SESSAD, notamment avec Sophie, l'ORL, permet de mettre en place un suivi de soins adapté à chaque jeune, soit dans son école de quartier, essentiellement l'orthophonie, soit à son arrivée en ULIS2, avec le suivi pluridisciplinaire. Je n'interviens plus tant que le jeune est dans le dispositif ULIS, même au passage au collège s'il continue le même parcours. [C'est ce qui s'est passé pour Thomas en mai 2017]

A la fin du collège, Martine et Paula s'occupent de l'orientation, et là je peux revenir dans la boucle, si l'établissement pressenti n'a pas d'ULIS2. Alors, j'assiste aux ESS et propose d'apporter mon expertise aux équipes pédagogiques. (C'est ce qui s'est passé pour Thomas en février 2022).

J'apprécie beaucoup le travail en partenariat avec le SESSAD L&I Val de Marne, j'ai un très bon contact avec l'équipe et de vrais échanges. Cela rassure les familles de voir que l'on œuvre de concert pour le bien de leurs enfants. »

Françoise GENEST, Education Nationale, Enseignante Ressource à la scolarisation des élèves déficients auditifs du Val de Marne.

4 PRINCIPES NOUS CARACTÉRISENT :

Participation des parents

L'implication de la famille dans le projet de soutien et de rééducation est un point d'appui à la rééducation et toujours sollicité.

Pluralité des méthodes

La proposition d'une palette de moyens la plus large possible pour répondre aux besoins et attentes des jeunes et leur famille : Méthode verbotonale, Langage Parlé Complété (LfPC), Langue Signes Française (LSF).

Intégration

Nos services interviennent sur le lieu de socialisation ou de scolarisation de l'enfant : crèche, de la maternelle au lycée en classe spécialisée (ULIS) ou établissement de quartier afin d'aider les enfants et les jeunes à développer leurs capacités auditives, leur apporter un mode de communication en le développant de manière efficace pour une intégration réussie.

Individualisation

La prise en compte de l'histoire du jeune, de son environnement social, familial est nécessaire pour construire le projet « pour » et « avec » l'enfant et sa famille.

2/ LES CHIFFRES CLÉS

MOYENNE D'ÂGE	Année	Nombre	< 3 ans	3-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-17 ans	18-20 ans
SESSAD	2017	85	8	16	38	20	2	1
	2018	84	8	16	38	20	2	0
	2019	83	9	17	36	20	1	0
	2020	90	11	20	34	23	1	1
	2021	90	6	23	41	13	3	4

ANALYSES

On constate que dès lors qu'ils sont accueillis et accompagnés en Safep les jeunes sont accompagnés jusqu'à la fin du collège (15 ans) et lorsqu'ils sont au lycée, ayant gagné en autonomie, ils souhaitent mettre fin d'eux même à la prise en charge.

6 Safep - 23 maternelles - 41 primaires - 20 adolescents

9% des jeunes sont en intégration totale dans leur école, collège ou lycée de quartier et 91% en inclusion en ULIS TFA.

DÉFICIENCES PRINCIPALES	DA bilatérale profonde > à 90 dB DA bilatérale sévère	DA bilatérale sévère <70 et 90 dB)	Déficiência de l'acuité auditive moyenne <40 et 70 dB>	Plurihandicap ex : surdité	Déficiência du langage (oral et écrit) et de la parole
2019	60	14	9	0	0
2020	71	8	1	10	0
2021	72	7	4	7	0

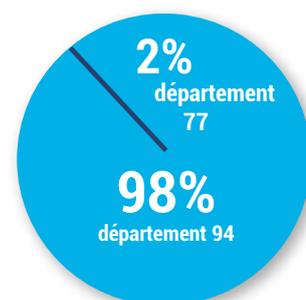
ANALYSES

Globalement, les profils identifiés correspondent à l'autorisation avec une surdité en déficiência principale.

92% des jeunes accueillis sont des enfants sourds sans déficiência de langage ou parole mais majoritairement sourds profonds et 8 % sont atteints de « troubles vestibulaires » graves liés à la surdité et présentent un déficit de repères spatio-temporels. Les conséquences en termes de prise en charge ont nécessité le recrutement récent de + 0.5 ETP de psychomotricienne supplémentaire en 2021. Les enfants sourds (TFA) avec en plus un « retard intellectuel » (10%) sont des enfants avec des troubles des apprentissages et du langage de type DYS qui génèrent des troubles du comportement, de l'attention et le manque de confiance en soi. Les prises en charge sont plus nombreuses pour assurer la compensation nécessaire. A ce titre, le pôle éducatif et les psychologues sont impliqués en plus de la rééducation orthophonique et vestibulaire (psychomotricienne). Compte tenu de l'importance des jeunes bilinguistes, le renforcement du plateau technique en termes d'enseignement LSF est nécessaire.

DÉFICIENCES SECONDAIRES	En nombre
Déficiences intermittentes, critiques de la conscience	0
Autres déficiences du psychisme autres déficiences du psychisme	0
Troubles de l'apprentissage	0
Troubles psychologiques	0
Déficiences du langage et la parole	0
Retards de développement intellectuel	9
Autres : surdité, Moteur	0

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



TYPE DE COMPENSATION TECHNIQUE	Détails	TOTAL
Enfants porteurs d'implants cochléaires	25 implants en bilatéral 27 implants en unilatéral	52
Enfants porteurs d'un autre appareillage	3 contours par vibration osseuse 25 prothèses bilatérales	28
Enfants sourds sans appareillage	1 surdité centrale	1
Choix linguistique		
Langue française	1 surdité centrale	34
Bilinguisme (LSF et langue française)		56
Communication non verbale		0

	Années	Domicile	Millieu ordinaire	ESMS	Ets de santé
LES ENTRANTS	2017	0	4	0	0
	2018	0	10	0	0
	2019	0	0	0	9
	2020	5	0	1	5
	2021	0	8	1	4

ANALYSES

Le taux d'occupation est constant sur plusieurs années du fait d'une prise en charge précoce dès le Safep et d'un suivi durant tout le processus de leur scolarité sur le long court : SAFEP-maternelle-primaire-collège-lycée.ous les jeunes 100 % sont en inclusion milieu ordinaire du fait de l

	Année	En nombre	Millieu ordinaire	ESMS - réorientation-libéral	Orientation post primaire ULIS TFA	Déménagement
LES SORTIES	13	13	10	3	0	0
	9	9	1	8	0	0
	10	10	0	10	0	0
	10	10	0	1	6	3
	13	13	1	6	4	2

ANALYSES 13 sorties

Les sorties reposent majoritairement sur les orientations en fin de cycle primaire induites (77%) sachant que les jeunes scolarisés en Ulis- sont déjà en MO et donc en cohérence avec la moyenne nationale.

46% des jeunes sont orientés vers un autre ESMS (IJS, INJS, Grosselin, Morvan...) car, insuffisamment autonomes pour rejoindre un collège ou lycée dispositif Ulis en inclusion (31%).

On constate un équilibre des entrées / sorties ce qui permet d'assurer le maintien de notre taux d'occupation.

3/ LES GROUPES ET ATELIERS MIS EN PLACE

➔ JEUX ET RELATIONS » PROPOSÉ À DES ENFANTS DE 3 À 12 ANS

Groupes animés par des psychologues et une psychomotricienne. Ces groupes réunissent au maximum 5 à 6 enfants afin de garantir une attention individuelle à l'enfant mais également à la dynamique de groupe.

Les indications portent sur des enfants pour lesquels des inquiétudes existent sur le plan de la relation et du comportement : difficultés à tolérer la frustration, prendre en compte la place et les attentes d'autrui, supporter la séparation, accepter les limites, exprimer ses émotions et affects, difficultés attentionnelles ... Pour certains enfants, la dimension groupale est une prise en charge proposée en amont d'un suivi psychologique individuel. L'accompagnement repose sur des médiations ludiques et adaptées aux âges des enfants : jeux de transvasements, jeux d'imitation, peinture, masques, jeux de rôles ...

Par le biais du jeu, l'enfant épanouit son « JE », il s'affirme pour lui-même et vis-à-vis des autres.

Par nos interventions spécifiques, nous favorisons les inter- relations, le plaisir de partager ses expériences et émotions, et mettons en valeur leurs compétences individuelles qu'ils ont plaisir à se transmettre. Cette prise en charge a, pour certains enfants, un intérêt préventif et permet d'éviter que certains comportements ne se cristallisent. Pour d'autres, les difficultés sont avérées et l'objectif est alors davantage thérapeutique. Sur l'année scolaire 2020/2021, 4 groupes ont été constitués. 2 groupes d'enfants de 3 à 5 ans co-animés par Sabine Turcat, psychologue clinicienne et Cléopée Martinot-Lagarde, psychomotricienne. Un groupe d'enfants de 6 à 8 ans et un autre de 9 à 11 ans, co-animés par Martine Marouby et Jean-Louis Bartoumé, psychologues cliniciens. Le groupe des enfants les plus âgés tend progressivement à s'orienter vers un groupe de parole où les questionnements autour de la surdité, de l'orientation, de la puberté commencent à émerger. Ils développent également une réelle curiosité sur leur propre histoire et leurs différences culturelles.

➔ GROUPES DE PAROLES - COLLÈGE SAINT EXUPÉRY ORMESSON ULIS TFA

Ces groupes sont animés par Jean-Louis BARTOUME et Martine MAROUBY – Psychologues cliniciens. D'une durée d'1 heure, ils sont proposés au rythme d'une fois tous les 15 jours. Ces groupes accueillent des jeunes de l'ULIS TFA, âgés de 11 à 15 ans (de la 6ème à la 3ème), indifféremment scolarisés en inclusion ou en regroupement. 2 groupes ont été constitués : 1 groupe filles et un groupe garçons. Le choix de différencier ces groupes en fonction du sexe a été fait pour permettre une plus grande fluidité dans les échanges sur certaines thématiques spécifiques (puberté, sexualité). Le choix de la mixité de l'âge a pour objectif de permettre aux plus jeunes de bénéficier des expériences et de la maturité de réflexion des plus âgés. Ils proposent un espace d'expression libre et d'informations. Les thèmes sont amenés par les jeunes. L'objectif est de favoriser les échanges et l'élaboration sur les questionnements ou les problématiques qui sont apportés (vécu de la surdité, actualité, adolescence/puberté, projection dans leur avenir proche et le devenir de jeune adulte, interactions avec les pairs et les adultes...). Ces groupes apparaissent comme des espaces nécessaires d'informations où les connaissances sont précisées afin de permettre un ancrage plus important dans la réalité et moins centrée sur le monde virtuel. Ils visent également à permettre dans un second temps l'assouplissement de leurs représentations, la prise en compte des positionnements différents, dans le respect de la parole d'autrui.

Le Covid 19, par la problématique sanitaire et les contraintes imposées dans la scolarisation de ces jeunes, est apparu souvent comme le fil conducteur des thématiques abordées 2020/2021. Les absences, la réorganisation de leur emploi du temps, les modifications (stages annulés ou incertains), le port du masque permanent et la mise à mal dans leur compréhension des adultes ont été autant d'éléments qui sont venus majorer les inquiétudes. Pour les plus âgés, l'anxiété générée de façon habituelle par les choix d'orientation, les examens et les changements d'établissements scolaires est apparue plus forte. Les incertitudes quant à leur devenir de collégien, puis de lycéen ont semblé par moment figer leur projection dans la vie future et leur désir d'autonomie.

➔ GROUPE « LANGAGE ET IMAGINATION »

Groupe proposé en 2020/2021 à 4 enfants scolarisés en ULIS TFA, pour lesquels le langage oral est le moyen de communication préférentiel et animé par Martine MAROUBY Psychologue clinicienne et Aesa TABURET Orthophoniste. Il s'agit de travailler autour de la perception par les enfants du sens et de « l'utilité » du langage (structuration, anticipation, logique...). L'objectif du groupe était de favoriser l'expression langagière et permettre aux enfants de comprendre l'utilisation et la nécessité d'un langage « vrai » (construit et informatif). Clarifier sa pensée, comprendre et anticiper les actions pour atteindre un objectif (« organiser un voyage et partir en vacances tous ensemble ») ont été les axes principaux du travail entrepris cette année. Ce groupe permet d'observer les points forts et les fragilités de chacun des enfants.

➔ ATELIERS DE COMMUNICATION

Ces ateliers s'adressent aux familles et enfants souhaitant découvrir et /ou apprendre la communication en LSF. C'est aussi l'occasion de proposer un temps d'échanges entre les parents et avec les professionnels sur le développement de leur enfant. C'est également un temps de guidance familiale. Ils sont animés par un professeur de langue des signes et une psychologue.

Ces ateliers se déclinent selon l'âge des enfants, soit au moment du SAFEP (enfants jusqu'à 3 ans) soit pour les plus grands (primaire ou maternelle).

- Pour l'atelier « SAFEP », nous proposons une médiation par des jeux adaptés à l'âge des enfants (figurines d'animaux, Kaplas, dinette ...), à partir desquels nous apportons des signes LSF liées aux interactions spontanées de l'enfant ou des parents avec leur enfant. C'est aussi l'occasion pour les parents de partager leurs interrogations sur le développement de la communication chez leur enfant, l'entrée à la crèche ou l'apprentissage de la continence ...
- Durant l'atelier de communication des plus grands nous proposons des jeux d'interactions, où chaque famille joue ensemble : jeux de mimes, comprendre une histoire en LSF et la dessiner à 4 mains, loto d'images mimées pour être reconnues, etc.

La bonne humeur et l'implication des familles et des enfants sont très positives pour le déroulement groupe. L'objectif étant de prendre plaisir à communiquer, au sein d'une relation chaleureuse. Cela permet aux familles d'emmagasiner un petit stock de vocabulaire et surtout, d'ajuster leur communication avec leur enfant.

Cette année 7 familles sont concernées par cet atelier animé par Valérie Guyot, Professeure de LSF, Benjamin HOUY, professeur de LSF, Sabine TURCAT, Psychologue, Martine Marouby, Psychologue.

➔ GROUPES DE PAROLES - COLLÈGE SAINT EXUPÉRY ORMESSON ULIS TFA

Ces groupes sont animés par Jean-Louis BARTOUME et Martine MAROUBY – Psychologues cliniciens. D'une durée d'1 heure, ils sont proposés au rythme d'une fois tous les 15 jours. Ces groupes accueillent des jeunes de l'ULIS TFA, âgés de 11 à 15 ans (de la 6ème à la 3ème), indifféremment scolarisés en inclusion ou en regroupement. 2 groupes ont été constitués : 1 groupe filles et un groupe garçons. Le choix de différencier ces groupes en fonction du sexe a été fait de chacun des enfants.

4/ LES FAITS MARQUANTS 2021

➔ Projet « Galette des Rois » pour les jeunes

Prendre prétexte d'un moment convivial comme la galette des rois pour permettre aux jeunes de travailler leurs difficultés sans s'en rendre compte. Huit jeunes du pôle éducatif ont participé à la réalisation de trois galettes des rois. Chacun sur leur temps éducatif respectif. Concevoir un projet collectif de A à Z mais n'effectuer qu'une seule tâche individuellement. Savoir se projeter, gérer sa frustration, travailler ensemble, prendre soin des plus jeunes, gérer un budget, apprendre à doser les ingrédients, respecter des règles de sécurité et d'hygiène, travailler sur les codes sociaux à l'extérieur, se déplacer en sécurité, apprendre à utiliser un GPS, sont les différents objectifs que ce projet permet d'approfondir. Partager la galette avec les autres jeunes de leur classe leur a permis de se sentir estimés, valorisés, fiers d'eux même. Ce type de projet est à renouveler pour permettre à ces jeunes une plus grande prise d'initiatives et d'autonomie.

Ce projet ne se finit pas là. Deux jeunes préadolescents sont responsables du journal de la galette. Structurer le déroulé des deux jours, chercher le vocabulaire en Langue des Signes Française pour l'ajouter sous les mots importants, apprendre à chercher dans un Bescherelle la conjugaison des verbes, gérer la mise en page (entre photos, textes, images en LSF). Cela leur prend du temps et permet à ces deux jeunes de faire preuve de persévérance face à leurs difficultés en Français écrit et de sentir grandir leur estime de soi à chaque ligne remplie. Ce journal est diffusé à chaque famille des enfants participants, il est visuel et constitue une aide pour le jeune qui peut raconter à sa famille son expérience vécue au sein du Pôle Educatif. Maintenant, il faut savoir répondre à leur question :

« *Quand fait-on les crêpes ?* ».

1/ PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'École Intégrée Montaigu, de l'Association Langage et Intégration a été créée en 1983 dans les locaux de l'école élémentaire Montaigu de Melun. Ce service a évolué en fonction des besoins identifiés, d'une structure de scolarisation spécialisée vers un service d'accompagnement de l'enfant sourd et sa famille dans son parcours de vie.

Aujourd'hui, Langage et Intégration Seine et Marne est un Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile qui accueille des enfants et adolescents de 0 à 20 ans présentant une surdité moyenne avec difficultés associées ou une surdité sévère ou profonde sans ou avec trouble associé nécessitant l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire.

➔ **Public accueilli** : 80 enfants ou adolescents sourds, de 0 à 20 ans

- Présentant une déficience auditive : Moyenne, sévère ou profonde ;
- Accueillis en crèche, garderie, ... ;
- Scolarisés en école maternelle, élémentaire, collège ou lycée, CFA ;
- Dans des établissements publics ou privés, situés au Sud de la route nationale 4.

➔ **Les objectifs du service** :

- Accompagner l'enfant sourd sur son lieu d'accueil et au domicile.
- Aider l'enfant à se construire, à développer son autonomie et à optimiser ses potentialités pour la meilleure insertion possible dans le milieu familial, scolaire et social.
- Favoriser la reconnaissance par l'enfant et son entourage, de la déficience auditive et des difficultés qu'elle peut amener notamment dans les apprentissages.
- Respecter le choix des parents en ce qui concerne le mode de communication et aider l'enfant dans le développement de celle-ci.

2/ LES CHIFFRES CLÉS

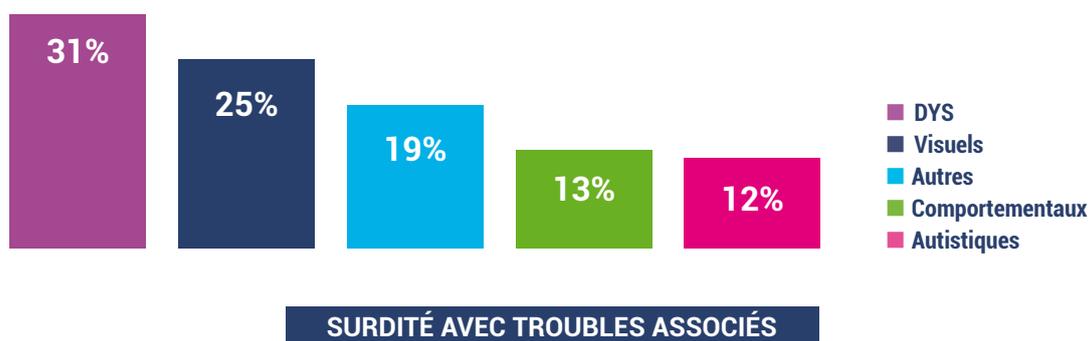
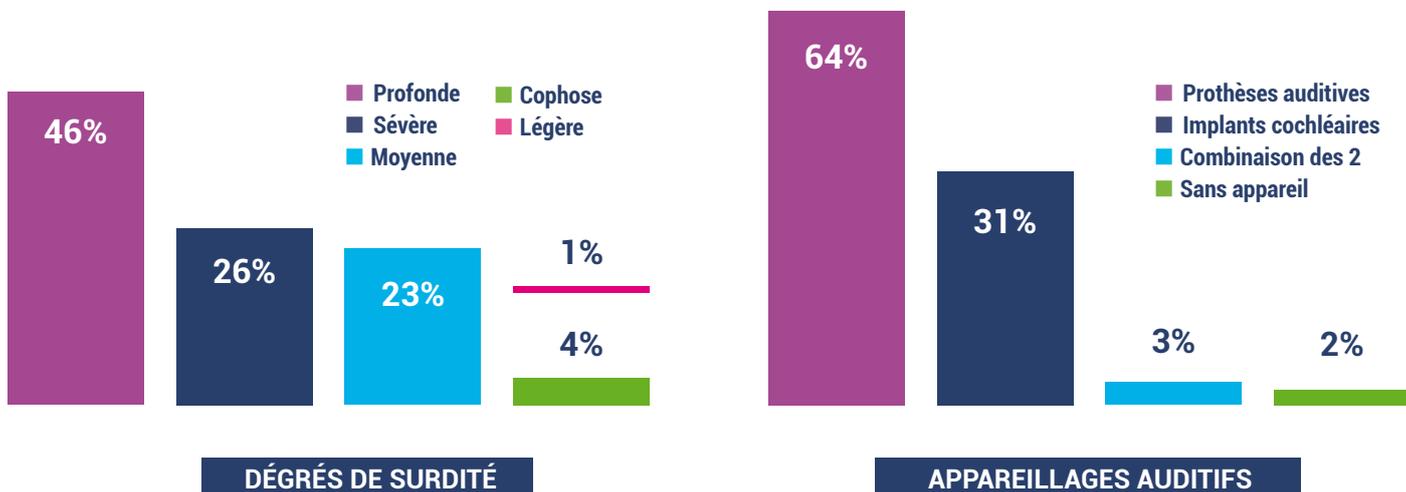


Au total, **12 admissions** et **13 sorties** au 31/12/2021



Soit **9 enfants** âgés de moins de 3 ans

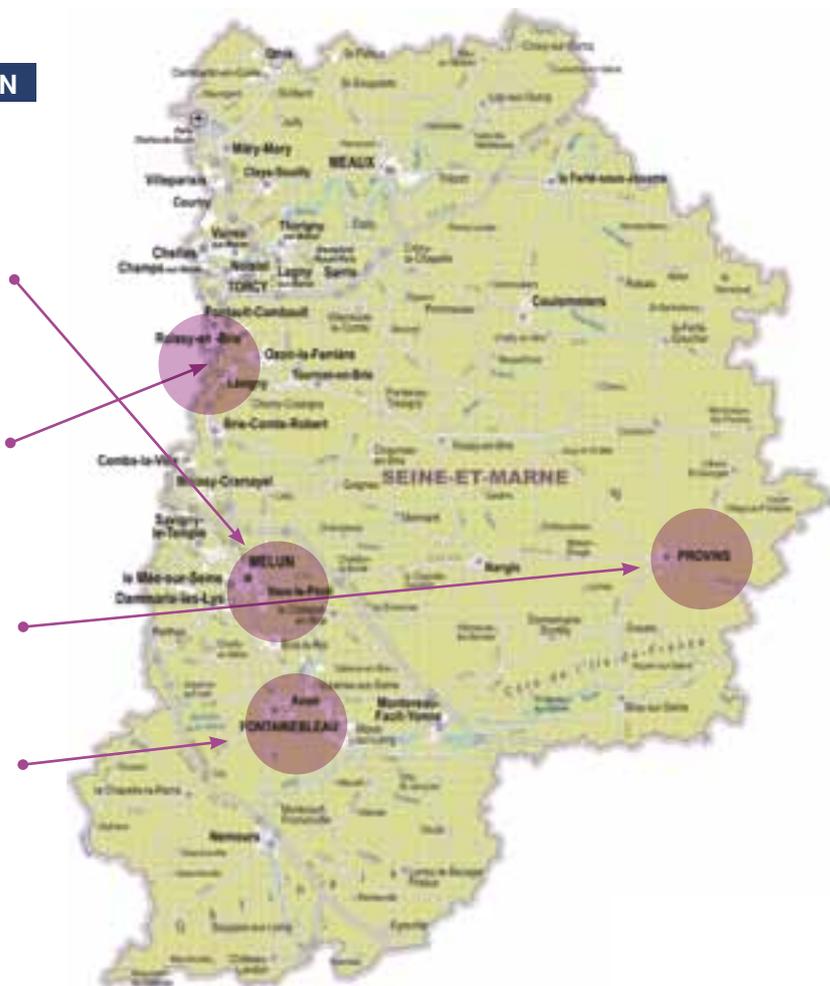
Soit **20 enfants** âgés de 3 ans et plus



SURDITÉ AVEC TROUBLES ASSOCIÉS

CARTOGRAPHIE DES LIEUX D'INTERVENTION

- Secteur de MELUN et ses alentours :**
 Melun, Rubelles, Dammarie Les Lys, Brie Comte Robert, Pontault-Combault, Coubert, Boissise la Bertrand, Châtelet en Brie, Ozoir La Ferrière, Saint Fargeau Ponthierry, Voisenon
- Secteur de SÉNART et ses alentours :**
 Combs la Ville, Nandy, Lieusaint, Savigny le Temple, Moissy Cramayel, Vert Saint Denis, Le Mée sur Seine
- Secteur de PROVINS et ses alentours :**
 Provins, Montereau Fault Yonne, Nangis, Rozay en Brie, Donnemarie Dontilly, Bray sur Seine, Champagne sur seine
- Secteur de FONTAINEBLEAU et ses alentours :**
 Fontainebleau, Bois le Roi, Avon, Bourron-Marlotte



3/ LE PROJET SMALA

Il existe une multitude de projets transversaux en faveur des enfants et des jeunes accompagnés au sein du SESSAD Langage et Intégration 77 intéressants à décrire.

Le projet « retenu » « SMALA » a pour objectif principal de permettre aux enfants du service et à leurs fratries de se rencontrer et de partager une activité commune.

L'appellation de ce projet a connu le jour grâce à la signification du mot « smala » que l'on connaît tous pour décrire une famille nombreuse ou un groupe important en nombre. Etymologiquement, ce terme est originaire du Maghreb et veut dire « tribu », « famille » et prend donc tout son sens dans l'élaboration et la construction de ce projet.

➔ SMALA, qu'est-ce que c'est ?

Comme mentionné précédemment, l'objectif est de permettre aux enfants accompagnés de partager une activité commune avec leurs frères et leurs sœurs. Ces rencontres sont organisées durant les 1ers jours des vacances scolaires en octobre, en février et en avril et sont accessibles aux enfants âgés entre 4 et 10 ans. Ces journées sont encadrées par une psychomotricienne, une éducatrice de jeunes enfants et une psychologue afin que chacune apporte son savoir-faire et sa spécificité professionnelle. Ces journées sont le témoignage de partages de moments conviviaux entre enfants, familles et professionnelles.

➔ Comment SMALA se déroule ?

Lors de l'arrivée des enfants et de leurs familles, un temps d'accueil est proposé. Cela permet à chaque enfant de s'approprier les lieux, de profiter d'un temps calme si besoin et de jeux libres, concernant les familles, il s'agit d'un moment d'échanges avec les professionnelles.

Après le départ des familles en début de matinée, il est l'heure de démarrer les activités en commençant par une présentation du déroulement de la journée. Il est important de préciser que les activités ne peuvent démarrer sans Bibou et Stella, les mascottes et membres actives de SMALA.

Bibou est un « doudou » sourd et implanté et est accompagné de sa sœur entendante Stella. Elles deux représentent de vrais supports de médiation et facilitent ainsi l'accès à la sensibilisation à la surdité, à l'initiation à la communication en LSF etc.

Toutes les activités proposées ont pour visée la coopération, l'entraide, la communication et le plaisir d'être ensemble.

Le plaisir du partage se poursuit au moment du déjeuner tant attendu, le pique-nique, pendant lequel une forme de coopération et d'entraide s'installe naturellement, comme le fait d'aider son camarade, son frère ou sa sœur à ouvrir son paquet de chips, de partager des bonbons. Il s'agit là certes d'un moment informel mais tellement important dans de nombreux domaines : communication, socialisation, entraide, coopération, autonomie, bien-être etc...

Après le déjeuner, instaurer un temps calme est nécessaire pour aborder la dernière étape de la journée, celle de la préparation des activités en vue de les présenter aux familles et bien entendu de les faire participer. Ces temps de partage sont essentiels dans le parcours des enfants et jeunes accompagnés au sein du SESSAD Langage et Intégration car ils favorisent les liens entre fratries et parents/enfants.

Force est de constater que l'enfant en situation de handicap peut prendre une place importante au sein du cercle familial, ce qui peut être une problématique au sein d'une fratrie. De manière générale, les liens fraternels ne sont pas toujours aisés à maintenir dans un climat serein, c'est pourquoi ce projet existe pour permettre à chacun de trouver sa place et de mieux accepter autrui.

➔ Un moment ludique, des liens entre fratries, mais surtout un vrai travail d'équipe

Comme dans toute équipe pluridisciplinaire, les professionnels répondent à des objectifs communs et transversaux et ce, chacune dans son domaine d'expertise.

A titre d'exemple :

- La psychomotricienne élabore et construit des parcours adaptés en fonction des compétences et potentialités des enfants inscrits.
- L'éducatrice de jeunes enfants propose des activités favorisant l'entraide, la socialisation, la confiance en soi, l'autonomie.
- La psychologue propose des activités abordant la gestion des émotions, la confiance en soi, l'estime de soi.

Enfin, des temps de préparation et de coordination sont organisés dans la programmation des réunions et temps de préparation en vue de répondre au plus près des besoins des enfants accompagnés et ainsi permettre la poursuite et reconduction de ce type de projet.

1/ PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Centre Rabelais situé dans l'Oise, accueille les enfants malentendants et sourds. Il est composé d'un Institut pour déficients Auditifs (I.D.A) de 3 ans à 18 ans et d'un Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D.) de 0 à 20 ans sur leurs différents lieux de vie (école, domicile, activités extrascolaires...).

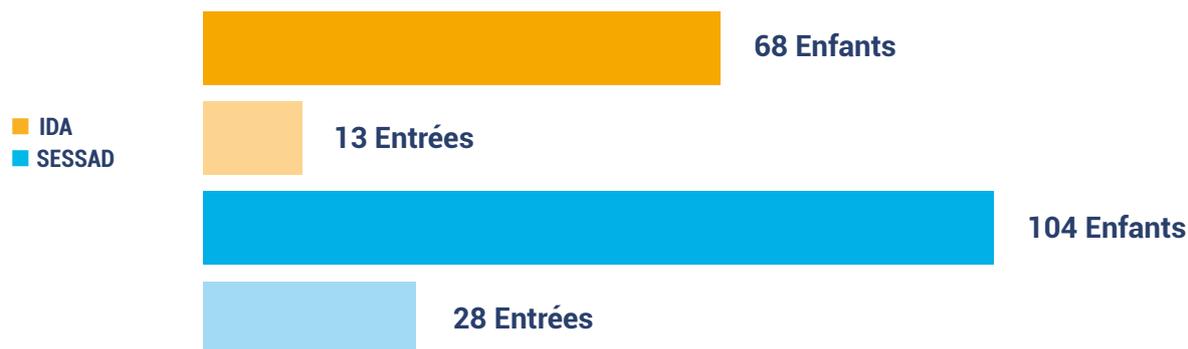
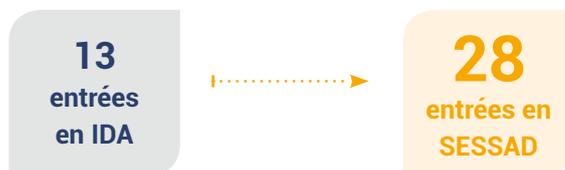
Nous accompagnons également des enfants déficients auditifs ou ayant un Handicap Cognitif Spécifique (HCS) scolarisés dans les ULIS TSLA. Chaque professionnel du centre accompagne l'enfant et/ou la famille tout au long de sa présence.

Notre particularité est que nous sommes l'unique prestataire de service en surdit  sur le d partement de l'Oise.

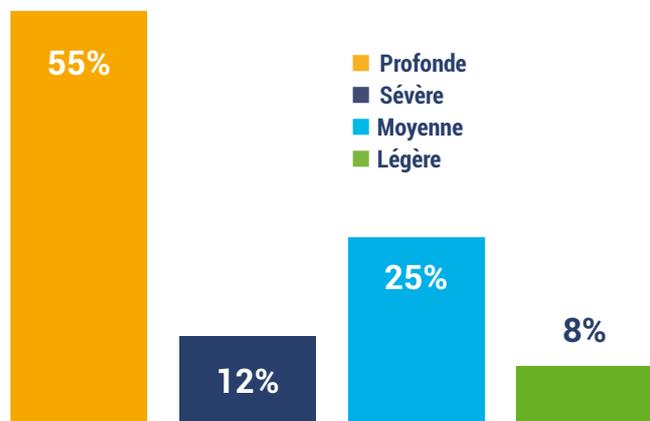
➔ Effectifs :

- **IDA** : Effectif au 31/12/2021 : **68** (61,8% DA et 38,2% HCS)
- **SESSAD** : Effectif au 31/12/2021 : **104** (60% DA et 40 % HCS)

NOMBRE D'ADMISSIONS VENTIL ES SESSAD/IDA



NOMBRE D'ENFANTS ET D'ENTR ES EN IDA ET SESSAD



DEGR S DE SURDIT 

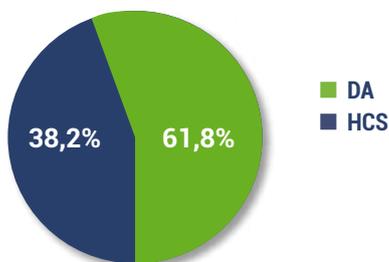
ORIGINE G OGRAPHIQUE DES ENFANTS

OISE (60)

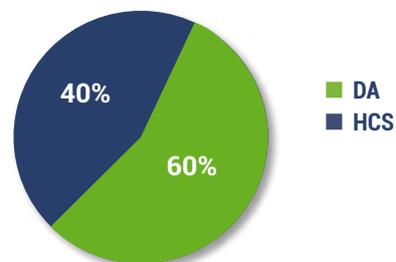
% troubles associ s

(psychisme/intellectuel et cognitif/moteur/visuel/autre)

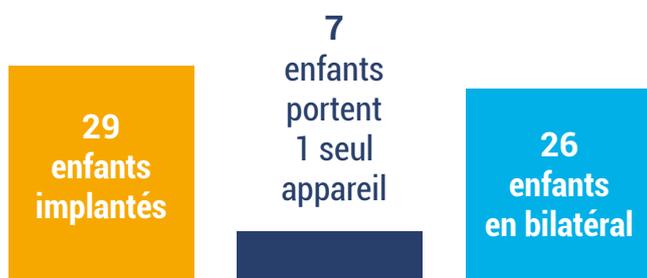
- **IDA** : 36% ont des troubles associ s
- **SESSAD** : 22% ont des troubles associ s



RÉPARTITION IDA EN 2021



RÉPARTITION SESSAD EN 2021



APPAREILLAGE SESSAD



APPAREILLAGE IDA

2/ LES FAITS MARQUANTS 2021

➔ BEAUVAIS

- **Service d'Education et de Soins à Domicile Handicap Cognitif Spécifique**
- **Service d'Education et de Soins à Domicile Déficience Auditive**
- **Unité Externalisée d'Enseignement Trouble du Spectre de l'Autisme**
- **Unité Externalisée d'Enseignement Déficience Auditive**

L'orthophoniste et l'éducatrice spécialisée du SESSAD HCS travaillent en partenariat avec le coordinateur d'une ULIS TSLA primaire. Ancien professeur de théâtre, ce dernier propose à ces élèves un atelier de théâtre une après-midi par semaine.

L'orthophoniste du Centre Rabelais est présent pour veiller à l'expression orale spontanée qui diffère de celle en séance de rééducation. Il apporte son soutien lors des exercices de diction/articulation qui ont lieu à chaque début de séance.

Exemple : l'élève répète après le maître : panier – piano.

L'éducatrice spécialisée accorde son attention sur les émotions à identifier lors des jeux de rôles et veille également à la dynamique de groupe plus particulièrement lors des séances de répétitions pour le spectacle.

Ces ateliers sont repris dans « La gazette du sorcier » à l'aide du logiciel Lire Couleur pour faciliter la lecture des élèves ayant un TSLA. Voici quelques extraits.

➔ CREIL

- **Service d'Education et de Soins à Domicile Déficience Auditive**
- **Unité Externalisée d'Enseignement Déficience Auditive**

Cette année, les élèves de l'UE de Creil ont la chance de participer aux « ateliers Kolibri » proposés par l'association L'enfant@l'hôpital. Kolibri est un outil numérique, une plateforme web qui permet le dialogue entre enfants et voyageurs, en incluant différents médias.

Ainsi, les élèves de la classe suivent le voyage, en voilier, dans l'Océan Atlantique, d'une famille de 6 personnes (les parents et leurs quatre enfants). Chaque semaine, un jeune polytechnicien de l'association, en service civil, accompagné d'une interface en communication du centre, intervient en classe et présente le carnet de voyage de notre famille : leurs destinations, leurs découvertes, leurs aléas.

L'atelier débute par la découverte de l'article du blog de la semaine. Les contenus sont variés et très visuels : textes, cartes, photos, vidéos. La lecture peut être faite par l'adulte, ou par un élève, en simplifiant le texte et/ou en le préparant au préalable.

Nous décrivons collectivement les documents. Suit un temps de reformulation de la lecture qui vient d'être faite, et d'échanges. Chaque élève est encouragé à prendre la parole.

➔ CLERMONT MATERNELLE ET PRIMAIRE

- Unité Externalisée d'Enseignement

Déficience Auditive

- Unité Externalisée d'Enseignement

Handicap Cognitif Spécifique

- Service d'Education et de Soins à Domicile

Handicap Cognitif Spécifique

- Service d'Education et de Soins à Domicile

Déficience Auditive

Les enfants ont bénéficié de 8 séances de piscine (projet Education Nationale). Elles ont eu lieu tous les mardis matin de la première période. Ces séances sont l'occasion pour les enfants, d'un premier contact avec l'eau (Beaucoup d'entre eux découvrent la piscine à cette occasion). L'expérimentation corporelle du milieu aquatique suscite parfois des peurs que les enfants ont appris à dépasser.

En dernière période, les élèves de la classe profitent de 6 séances de poney (partenariat avec l'Education Nationale). Ce projet a rencontré des obstacles à la mise en place et nous sommes heureux d'avoir pu les franchir pour que cela puisse se réaliser. C'est pour la plupart des enfants, une première rencontre avec l'animal et parfois cela suscite l'envie de poursuivre l'expérience de manière individuelle.

Chaque enfant bénéficie de façon hebdomadaire :

- D'1 groupe de motricité fine adapté à l'âge (petits : pâte à modeler, transvasement, utilisation des pinces, déchirage... et grands : découpage, pliage, piquage, tissage...) (Enseignante et psychomotricienne).
- D'1 groupe de motricité globale (jeux de ballons, de collaboration, d'opposition, lancers sur cible...) (enseignante et psychomotricienne).
- D'1 groupe pictogrammes (enseignante et orthophoniste) pour aider les enfants à se constituer un répertoire et ainsi faciliter l'entrée dans l'écrit.
- D'1 groupe phonologique (enseignante et orthophoniste) afin de faciliter l'oralisation des enfants ayant un projet linguistique oral.
- D'1 atelier cuisine (éducatrice spécialisée et auxiliaire scolaire) afin de développer des compétences manuelles, la planification d'une tâche, la lecture et le vocabulaire.
- D'1 groupe histoires en LSF (éducatrice spécialisée)
- D'1 groupe phonologique (enseignante et orthophoniste) afin de faciliter l'oralisation des enfants ayant un projet linguistique oral.

- D'1 atelier cuisine (éducatrice spécialisée et auxiliaire scolaire) afin de développer des compétences manuelles, la planification d'une tâche, la lecture et le vocabulaire.

- D'1 groupe histoires en LSF (éducatrice spécialisée).

➔ BREUIL-LE-VERT

- Deux Unités Externalisées d'Enseignement

Déficience Auditive/ Handicap Cognitif Spécifique

- Service d'Education et de Soins à Domicile

Déficience Auditive

LA CRÉATION D'UNE ŒUVRE D'ARTS POUR UN CONCOURS

Participation de nos collégiens de l'UEE de Breuil le vert au concours « Arts en plastiques pour l'océan » proposé conjointement par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et la Fondation de la mer.

Description de l'œuvre :

Il s'agit d'une sculpture. Un porte-conteneurs s'échoue dans l'océan après une collision avec des rochers. Il déverse du pétrole et crée donc une marée noire. Le pétrole est également une référence à la production de plastiques. Un couple (garçon et fille) se trouve à la poupe du bateau (référence à Titanic) et sombre avec le bateau. Des animaux se trouvent autour du porte-conteneurs, notamment des goélands. Ils sont recouverts de pétrole. Il y a également une créature : Godzilla. Le naufrage du Rabel'eau.

➔ COMPIÈGNE

- Unités externalisées d'Enseignement

Déficience Auditive/ Handicap Cognitif Spécifique

- Service d'Education et de Soins à Domicile

QUELQUES PROJETS :

- Équipe à l'initiative d'un « **projet fratrie** » : Groupe mené de manière transversale et pluriprofessionnelle (Educatrices, codeuses, orthophonistes, médecin, psychologues...) auprès de quelques frères et sœurs d'enfants sourds.
- Jardin de langage pour les enfants sourds en SESSAD maternelle (Educatrice spécialisée et codeuse LPC).
- Participation des enfants de l'IDA à la journée départementale du « sport adapté » de l'Oise le 30/09/21.

« Notre priorité, est que demain, 100 % des enfants sourds ou souffrant de troubles du langage et des apprentissages puissent être inclus dans l'école, le premier maillon de leur insertion dans la société »

Brigitte de PERTHUIS
Présidente





8 avenue Montaigne
Maille Nord II
93160 NOISY LE GRAND
01.42.81.28.82
contact@asso-li.fr



www.langageetintegration.fr



CELEM
97 rue de Montreuil
75011 Paris
01.42.81.28.82
contact.celem@asso-li.fr



CSL Albert Camus
2, Allée de Nancy
91300 Massy
01.69.30.23.69
contact.csl@asso-li.fr



IDA Gatnot
Place Joffre
91230 Montgeron
01.69.03.56.27
contact.gatnot@asso-li.fr



CRESN
60 av. Emile Cossonneau
93160 Noisy le Grand
01.43.03.71.52
contact.cresn@asso-li.fr



SESSAD Créteil
86 bd. Kennedy
94000 Créteil
01.43.77.28.11
contact.li94@asso-li.fr



SESSAD Melun
30, Av. Georges Pompidou
77000 Melun
01.60.56.57.87
contact.li77@asso-li.fr



Centre RABELAIS
577, rue de la Croix Verte
60600 Agnetz
03.44.68.28.30
contact.rabelais@asso-li.fr